

66836, Logia: 1906

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 7 Janvier 1906.
à Mende, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent six, le sept du mois de Janvier nous (1) Pintard Georges, avocat du tribunal de première instance de l'arrondissement de Mende, nous sommes rendu dans la salle du Conseil général, hôtel de la préfecture à Mende local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère convoqué en vertu du décret du 11 novembre 1905 à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Garnier Ruben (Augustin), né le 29 Mars 1878
M. Barthélémy (Augustin), né le 7 Août 1878
M. Monteils (Léon), né le 21 Novembre 1874
M. Ojol (Alphonse Louis), né le 3 Janvier 1883

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Verguier (Pascal), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3^o Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électrale;

7^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

⁽¹⁾ Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 2 sections de vote, de la manière suivante ⁽¹⁾ :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>Z</i>	<u>192</u> électeurs.
2 ^e Section,	<i>K</i>	—	<i>V</i>	<u>188</u> —
3 ^e Section,	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

⁽²⁾ Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION....	Président.....	M. ⁽²⁾ <i>Bros Jean - Antoine</i>
	Scrutateurs.....	M. <i>de Verdelhan des Molles Robert</i>
2 ^e SECTION....	Président.....	M. <i>Ferrand Paul Louis Joseph</i>
	Scrutateurs.....	M. <i>Vanarche Louis</i>
		M. <i>Almeiras Amans</i>
3 ^e SECTION....	Président.....	M. <i>Platon Alfred</i>
	Scrutateurs.....	M. <i>Sauriol Hippolyte</i>
4 ^e SECTION....	Président.....	M. <i>Bruc Albert</i>
	Scrutateurs.....	M. <i>Bon François</i>
		M. <i>de More Louis</i>
5 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scrutateurs.....	M.
	Président.....	M.
	Scrutateurs.....	M.
	Président.....	M.
	Scrutateurs.....	M.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de deux, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	192	195	3	
2 ^e <i>idem</i>	188	190	2	
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....		380	385	5

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Ernestine	M. Malopère	M. de Las Cases	M. Grandé	M. Guimel	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	195	195	91	85	110	104						
2 ^e idem	190	190	91	78	108	102	3					
3 ^e idem												
4 ^e idem												
5 ^e idem												
6 ^e idem												
7 ^e idem												
8 ^e idem												
9 ^e idem												
10 ^e idem												
TOTAUX.....	387	387	182	160	218	206	3					

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	380
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	380
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	387

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants

380

A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾

193

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ M. de Las Cases et Daudé

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~ont~~ été proclamés sénateurs

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

1. — M. de Las Cases proteste contre la vote de M. Bottou dont la nomination résulte d'un arrêté du Conseil de Préfecture du 22 décembre 1903, actuellement soumis au Conseil d'Etat.

2^e — Décision du Bureau au sujet du vote du délégué de la Commune de l'Île-Colombe-de-Peyre — Attendu que la lettre écrite à Hermet par Boissonnade ne saurait être considérée comme le démissionnaire définitivement du mandat à lui confié et par lui accepté ; que l'administration Préfectorale n'a pas été avisée et que Hermet n'est porteur d'aucune convocation à lui directement adressée ; que M. Boissonnade se présentant et déclarant être prêt à remplir son mandat, avant que Hermet soit effectivement remplacé, c'est-à-dire, avant que le contrat soit devenu parfait, il y a lieu de l'admettre seul au vote, sauf à indemniser le dit Hermet des frais de déplacement occasionnés par sa faute.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il sera procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à deux heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'emargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M.	N.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section.....														
2 ^e <i>idem</i>														
3 ^e <i>idem</i>														
4 ^e <i>idem</i>														
5 ^e <i>idem</i>														
6 ^e <i>idem</i>														
7 ^e <i>idem</i>														
8 ^e <i>idem</i>														
9 ^e <i>idem</i>														
10 ^e <i>idem</i>														
TOTAUX.....														

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

⁽¹⁾ Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

⁽²⁾ Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

⁽³⁾ Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée
à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire.

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....				
2 ^e <i>idem</i>				
3 ^e <i>idem</i>				
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
 TOTALS.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à l'admission du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section											
2 ^e <i>idem</i>											
3 ^e <i>idem</i>											
4 ^e <i>idem</i>											
5 ^e <i>idem</i>											
6 ^e <i>idem</i>											
7 ^e <i>idem</i>											
8 ^e <i>idem</i>											
9 ^e <i>idem</i>											
10 ^e <i>idem</i>											
TOTAUX											

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans
ordre décroissant des suffrages ob-
tenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾		

(2) En indiquer la nature et les
annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages
au troisième tour, la préférence est
déterminée par l'âge. — La formule
devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
ayant obtenu la pluralité des voix

étant proclamé sénateur.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 7 heures, ^{du lundi} ~~après midi~~, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 1 à 2, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 1 à 2, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 1 à 2, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	}
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	}
Bulletins sur papier non blanc	}
Bulletins portant des signes extérieurs	}
Bulletins divers	}

Enfin, sous les n°s 1 à 2, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

Dintard *Le Secrétaire, Barthélémy*
Chardieu, Garnier *Emmery*
et Orléan

Département de la Lozère

MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 7 janvier 1906.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	380
Nombre des votants	380
Nombre des suffrages exprimés	385

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Gas Cases (de).

Prénoms : Emmanuel Joseph Augustin

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 2 avril 1854

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 218

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Daudé	206
M. Monestier	182
M. Malafosse	160
M. Couronoul	3

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... "

TOTAL ÉGAL au nombre des ~~bulletins trouvés dans l'urne~~ ^{Suffrages obtenus par les candidats} 769

Département de la Lozère

MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 7 janvier 1906.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	380
Nombre des votants	380
Nombre des suffrages exprimés	385

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Daudé

Prénoms : Paulin

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 11 janvier 1863

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 206

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Las Cases (de)	218
M. Monestier	182
M. Malafosse	160
M. Coumoul	3
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	"

TOTAL ÉGAL au nombre des ~~bulletins trouvés dans l'urne~~ ^{suffrages obtenus par les candidats} 769

Zablan des éléphants

Annexe N° 1

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Mende	Pages	accepté	Didier	accepté	
	Moutet	accepté	Seguin		
	Barandon	accepté			
	Pharisiens	accepté			
	Chubaud	accepté			
	Chardayre	accepté			
	Soulies	accepté			
	Almeras	accepté			
	Balhery	accepté			
Balsièges	Bon François, maire	accepté	Martin Jean c.m.	accepté	
Saint-Bauzile	Gibourel Marie, maire	accepté	Boyer Jean	accepté	
	Paulet Victor	accepté			
Saint-Etienne-du-Voldonney	Pauç J ^e François, maire	accepté	Calmel Baptiste c.m.	accepté	
	Paradis Pierre c.m.	accepté			
Lanuéjols	Ferrier Adrien, maire	accepté	Bros Etienne	accepté	
	Martin François	accepté			
Brenoux	Sabatier Baptiste, maire	accepté	Malzac Baptiste c.m.	accepté	
Badaroux	Renouard J. Antoine c.m.	accepté	Boyer Fortuné c.m.	accepté	
	Bros Antoine c.m.	accepté			
Telouse	Bros Alphonse c.m.	accepté	Chaptal Cyrille c.m.	accepté	
Le Born	Padel Jean B ^e maire	accepté	Bestion c.m.	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chastel Nouvel	Bonnal Jean, maire Grouzet Ernest adjoint	accepté. accepté.	Lauraire Joseph.	accepté.	
Saint Amans	Cruize François	accepté.	Bonnal Antoine c.m.	accepté.	
Stables	Cardieu Jules maire Alle Martin c.m.	accepté. accepté.	Viala Adrien c.m.	accepté.	
La Villedieu	Bestion Firmin, maire	accepté.	Velay Pierre c.m.	accepté.	
Saint Denis	de Lescure Raoul c.m. Barrandon Virginie marie	accepté. accepté.	Durand Jean c.m.	accepté.	
Les Caubies	Valette Elié, maire	accepté.	Astruc Alphonse c.m.	accepté.	
	Moulin Jean B ^e adjoint	accepté.			
Saint Gal	Velay Léon, maire	accepté.	Vally Antoine adjoint.	accepté.	
Ribennes	Bonnet Jacques	accepté.	Cichet Pierre	accepté.	
	Brauchette Casimir, maire	accepté.			
Sachamps	Oziol Louis maire	accepté.	Fontugne Julien c.m.	accepté.	
	Bringer Jean-Baptiste	accepté.			
Servières	de Corsac, maire	accepté.	Maligas J. Antoine c.m.	accepté.	
	Bastide Jean c.m.	accepté.			
Rieutort	Pons Jean-Pierre, maire	accepté.	Osty François c.m.	accepté.	
	Daudé Etienne c.m.	accepté.			
	Lauraire J. B. c.m.	accepté.			
Grandrieu	Abouling Louis maire	accepté.	Paulin Joseph c.m.	accepté.	
	Cellier Pierre c.m.	accepté.			
	Barrandon Justin c.m.	accepté.			
Saint Colombe s'auroux	Brouillet Jean Pierre	accepté.	Cardieu Baptiste père	accepté.	
Saval Agier	Avanturier Pierre marie	accepté.	Engelvin Cyprien c.m.	accepté.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S' Bonnet d'Auron	Comte Jean Pierre Marie	accepté	Lafont Pierre c.m.	accepté	
	Paulin Baptiste c.m.	accepté.			
S Chambon	Chirac Maurice, maire	accepté.	Garnaud André c.m.	accepté	
	Lahondes Paul c.m.	accepté			
S ^t Symphorien	Hauton Pierre Marie	accepté.	Jourdan Louis	accepté.	
	Mourret Pierre c.m.	accepté			
S ^t Paul le Froid	Rambaud Marie	accepté	Portal Antoine	accepté	protestation rejetée par arrêté en 22 ^e de 1905
	Lombard Joseph c.m.	accepté			
Sa Panouse	Chaleil Etienne maire	accepté	Chabalier Claudio c.m.	accepté	
	Roche Joseph c.m.	accepté			
Châteauneuf	Bonnet Léon maire	accepté.	Guérin Théodore c.m.	accepté.	
	Privat Pierre c.m.	accepté			
Arzenc de Randon	Sérotès Jean Pierre Marie	accepté.	Malavieille Prosper.	accepté.	
	Roche Baptiste	accepté			
S ^t Sauveur Juvet	Richard Antoine Marie	accepté	Brouard Gypson adjoint	accepté	
S ^t Jean la Faillouse	Bayle Odilon	accepté.	Cardieu François		
	Chabalier Joseph	accepté			
Pierrefiche	Bonnet	accepté.	Gravil	accepté	
	Bresson	accepté.			
Chaudeyrac	Lahondes Victoire adjoint	accepté.	Gravil Firmin c.m.	accepté.	
	Nègre Baptiste c.m.	accepté.			
Montbel	Viala Pierre desservant	accepté	Robert Augustin	accepté	
	Almeras Etienne	accepté			
Saubert	Second Jules	accepté	Paulhan Baptiste	accepté	
Cheydar l'Évêque	Bresson Joseph maire	accepté.	Palpracuer Joseph	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sangogne.	Barthélémy Casimir Bresson Oswald Béguinot Ernest Boyer Ferdinand Balmelle François Poudrevigne Jean.	accepté accepté accepté accepté accepté accepté	Merle François Domergue Casimir	accepté accepté	
Turoux	de Limairac de Lamajorie	non pas accepté accepté	Poulet Victor	accepté	
Fontanet	Hugon Louis, mari	accepté	Bernard Philippe	accepté	
Naussac	Pascal Joseph Lahondes Romain	accepté accepté	Gony Antoine	accepté	
Rockes	Dubois Blaise, mari Martin Odile c.m.	accepté accepté	Poudrevigne Etienne c.m.	accepté	
Chastanier	de Ligeac, mari	accepté	Neyron Martin adjoint	accepté	
S ^t Flour de Mervent	Veyret Jédem, mari	accepté	Cessier François c.m.	accepté	
Suc	Clavel Auguste, mari	accepté	Balme Louis adjoint	accepté	
Villefort	Manifacier Henri adjoint Marcy Alphonse c.m.	accepté accepté	Trosselin Pierre c.m.	accepté	
S ^t André Capage	Ferrand Paul mari	accepté	Galtier Alphonse adjoint	accepté	
Balmelles.	Chardet Vilain mari	accepté	Piton Joseph c.m.	accepté	
Ranchamp	Coulomb Adolphe adjoint	accepté	Ranc J. Louis c.m.	accepté	
S ^t Jean Chazornes	Delenne Camille mari	accepté	Piton Emile c.m.	accepté	
Prévenchères.	Almeras J ^r B ^{te} mari	accepté	Fraisse Camille c.m.	accepté	
	Roux Jean B ^{te} adjoint	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Puylaurent	Enjolras Casimir maire	accepté.	Maroyer Gypion c. m.	accepté.	
Tourcharests	Balme Jules, maire	accepté.	Marlin Camille c. m.	accepté.	
Combret	Veyrunes, maire	accepté.	Altzer Clément.	accepté.	
Altier	Gilles Auguste, maire	accepté.	Fischer Léon c. m.	accepté.	Déféré. Élections annulées faute d'arrête du 22 x le 1901. nouvelle élection pourvue pour le 29 x le rejetus le 29 x le
	Doladillo Félix c. m.	accepté.			
Bleymard	Ferrand Paul Louis Joseph maire	accepté.	Bruisson Gypion adjoint.	accepté.	
	Hillaire Hippolyte c. m.	accepté.			
Cubières	Boissier Etienne maire	accepté.	Pons Pierre c. m.	accepté.	
	Galambrau André c. m.	accepté.			
Cubierettes	Chalvidan Pierre c. m.	accepté.	Vidal Joseph.	accepté.	
Chasserades	Oziol Pierre maire	accepté.	Barbut Jean c. m.	accepté.	
	Vincent Pierre adjoint	accepté.			
S ^t Frézal d'Aubrac	Monty Pierre c. m.	accepté.	Masséguin J. B. maire	accepté.	
Belvezet	Rouvierie Pierre c. m.	accepté.	Coulomb curé.	accepté.	
Allesc	Richard J. B. maire	accepté.	Maurin Etienne	accepté.	
	Maurin J. B. c. m.	accepté.			
Chadenet	Bonniciel Casimir maire	accepté.	Chaptal J. Pierre c. m.	accepté.	
S ^t Hélène	Boiral Pierre f. b. c. m.	accepté.	Sacoste Auguste	accepté.	
Bagnols les Bains.	Ferrier Louis	accepté.	Peytavin Marius	accepté.	
S ^t Julian du Tournel	Richard Louis maire	accepté.	Barrel Joseph c. m.	accepté.	
	Moulin Augustin c. m.	accepté.			
Mas d'Orcières	Galière J. B. maire	accepté.	Quet Julien adjoint.	accepté.	
	Peytavin J. B. c. m.	accepté.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marjols	Julien Camille Mendras Paul de Fabrun Aubin Hostein Henry Ollier Alexis Calansier Paul Durand Camille Bonnal Jean B. Coulomb Pivat.	accepté. accepté. accepté. accepté. accepté. accepté. accepté. accepté. accepté.	Saltel Paul Claudesayques Joseph	accepté. accepté.	
Antrenas.	de Framond Olivier	accepté.	Fontugne Urbain	accepté.	
S ^t Laurent de Muret	Pagès Urbain Garde Louis	accepté. accepté.	Gely Leopold	accepté.	
Le Buisson	Portalier Blaize c.m.	accepté.	Hermet Alexandre	accepté.	
Ricoules de Tumas	Osty Joseph c.m.	accepté.	Malafosse Grégoire c.m.	accepté.	
S ^t Léger de Peyre	Romizi J. François c.m. Pessouches Pierre Antoine adjoint	accepté. accepté.	Malattagne Vincent c.m.	accepté.	
Montrodat	Calansier Jules mario	accepté.	Pelat Jean B. ^{to} c.m.	accepté.	
Gabrias	Crespin Charles adjoint	accepté.			
Greζes.	Pelat Urbain c.m.	accepté.	Grauchessec Cyprien c.m.	accepté.	
Falher.	Bardon Albert mario	accepté.	Giral Xavier c.m.	accepté.	
S ^t Bonnet de Chirac	Négre Jean François mario	accepté.	Bessière Jean c.m.	accepté.	
Chanaç.	Carbonnier Maurice c.m.	accepté.	Grousset Martin c.m.	accepté.	
	Pelissier J. ^{to} B. ^{to} c.m.	accepté.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Baryac	de Prades Roger ^{mairie}	accepté	Gerbal Hippolyte ^{c. m.}	accepté	
	Peytavin J. Pierre ^{c. m.}	accepté			
Cultures	Groussot Remy.	accepté	Barlet Pierre Wilson ^{c. m.}	accepté	
Esclanèdes	Vicelldent Antoine ^{c. m.}	accepté	Vicelldent Emile ^{c. m.}	accepté	
	Borrel François ^{c. m.}	accepté			
Le Villard	Causse Pival ^{mairie}	accepté	Bergogne Etienne ^{adjoint}	accepté	
Saleilles	Deltour Hilarion ^{mairie}	accepté	Paparel J. B. ^{adjoint}	accepté	
La Canourgue	Reversat Eugène ^{mairie}	accepté	Portal Auguste ^{c. m.}	accepté	
	Boudon Joseph ^{c. m.}	accepté			
	Pelatan Auguste ^{c. m.}	accepté			
Banassac.	Monestier Albert ^{mairie}	accepté	André Camille ^{c. m.}	accepté	
Auxillac	Fabre André ^{c. m.}	accepté			
	Boissonnade Antoine	accepté	Clavel Charles ^{c. m.}	accepté	
Montjezeau	Abinal Régis	accepté	Reversat J. B. ^{adjoint}	accepté	
Canilliac	Sabaume ^{mairie}	accepté	Samson Pival	accepté	
La Cieule	Constans Benjamin ^{mairie}	accepté	Serpantin Antoine ^{c. m.}	accepté	
St Saturnin	Malet Lauront ^{mairie}	accepté	Quintin Joseph	accepté	
La Capelle	de Charpal ^{mairie}	accepté	Erauchesse Julien	accepté	
Laval-du-Tarn	Monestier amédée	accepté	Oziol Etienne	accepté	
	Jacques Félix	accepté			
St Germain-d'Eil	Peysson Henri ^{mairie}	accepté	Diverny Hyacinthe ^{c. m.}	accepté	
	Brunel Antoine ^{c. m.}	accepté			
St Pierre de Nogaret	Delpuech François ^{c. m.}	accepté	Roux Henri ^{c. m.}	accepté	
	Aldebert Louis ^{c. m.}	accepté			
Crelans	Imbert J. B. ^{c. m.}	accepté	Mas Antoine ^{c. m.}	accepté	
Hermaux	Rodier Antoine ^{c. m.}	accepté	Fayet J. B. ^{c. m.}	accepté	
	Ségala Théophile ^{c. m.}	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salces	Mansillon Louis c.m.	accepté.	Jurquet Sylvain c.m.	accepté	
Pin. Morès.	Castanier Laurent mme	accepté	Chaudesaygues Albert c.m.	accepté.	
Monastier	Valgalier Paul, maire	accepté	Boudef Dominique adjoint	accepté.	
Chirac	Balmadier Barthélémy	accepté	Bessière Etienne.	accepté	
	André Victor curé.	accepté.			
Nasbinals.	Déjean docteur m. c.m.	accepté.	Bergounhon Alphonse	accepté.	
	Gottly notaire c.m.	accepté			
Prinsuéjols	de Las Cases	accepté.	Castanier Joseph c.m.	accepté.	
	Hermet Camille maire	accepté			
Malbouzon	Savoir Emile, maire	accepté	Delmas J. Pierre c.m.	accepté	
Marchastel	Sallat Pierre Antonin	accepté	Champagnac Camille c.m.	accepté.	
Recoules d'Aubrac	Cieulon Cyprion maire	accepté	Valette Etienne c.m.	accepté	
	Prat Adrien	accepté.			
Aumont	Castanier Henri maire	accepté.	Trunierès Antoine c.m.	accepté.	
	Sauvage Jean c.m.	accepté.			
Javols	Portal Auguste c.m.	accepté.	Chalier Augustin c.m.	accepté.	
	Boulet Ernest c.m.	accepté.			
S ^t Sauveur de Peyre	Chabbert Frédéric c.m.	accepté	Portal Etienne c.m.	accepté.	
	Michel J. B. ^e c.m.	accepté			
S ^t Colombe de Peyre	Boissonnade J. B. ^e maire	accepté	Hermet Régis c.m.	accepté	
	Galles Prosper c.m.	accepté			
La Chaze	Gras J. Pierre adjoint	accepté.			
	Gras Jean Baptiste	accepté	Conort Hilarion	accepté.	
Fau de Peyre.	Gras Auguste maire	accepté.	Bottou Léon.		
	Reversat Jean Pierre consellier (1)	accepté.			

(1) protestation électorale
Reversat annulée pour
avoir été le 22 x 1890
à prétendre être délégué M.
Bottou Léon

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fournels.	Targe Théophile c.m.	accepté.	Doumergue Albert c.m.	accepté.	
	Aldebert Auguste c.m.	accepté.			
Noalhac	Seguy Jean, maire	accepté.	Paran Paulin	accepté.	
Chauchaillas	Odoul Jean B. ^{le} maire	accepté.	Biron Antoine	accepté.	
Grandvals	Sainranc J. Pierre, maire	accepté.	Vaisade Auguste c.m.	accepté.	
Brion	Pignol Auguste	accepté.	Vialard Auguste	accepté.	
Fage-Montivernous	Giboulin Louis	accepté.	Aleric Jean	accepté.	
	Boyer Augustin	accepté.			
St Laurent de Veyred	Barret J. B. ^{le} maire	accepté.	Chambon Jean Paume	accepté.	
Cermes	Viala Jacques, adjoint	accepté.	Joubert Théophile c.m.	accepté.	
	Boyer Auguste maire	accepté.			
Albaret le Comtal	Fraisse Théophile maire	accepté.	Gibert Jean c.m.	accepté.	
	Odoul Jean c.m.	accepté.			
Arzene d'Aptekor	Chassang Henri maire	accepté.	Odoul Paulin adjoint	accepté.	
St Juery.	Breschet Louis maire	accepté.	Charreyre J. Auguste c.m.	accepté.	
St Chely d'Aptekor	Bonnel Alphonse	accepté.	Chalvet Hippolyte c.m.	accepté.	
	Zalbert Hippolyte c.m.	accepté.			
	Guillot Antoine c.m.	accepté.			
Rimeize	Valy Frédéric maire	accepté.	Eryelin J. B. ^{le} c.m.	accepté.	
	Boucharinc Auguste c.m.	accepté.			
Bessons	Poulalion Prosper c.m.	accepté.	Boyer Jean Pierre c.m.	accepté.	
	Pagès Hilarion	accepté.			
Fage St Julien.	Pontonvaille Emile c.m.	accepté.	Ramadier Antoine maire	accepté.	
Berc.	Bénézet Firmin maire	accepté.	Charbonnel Guillaume c.m.	accepté.	
Bacon	Briand J. Baptiste	accepté.	Altrazic Joseph	accepté.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arcomie	Nomé J. Pierre maire	accepté	Gras Urbain adjoint	accepté	
Albaret St-Marc	Loubat Félix mairie	accepté	Gourdon Théophile c.m.	accepté	
Blavignac	d'Alteroche augustin c.m.	accepté	Vanel Auguste c.m.	accepté	
	Vanel Guillaume c.m.	accepté			
Malzéon-Ville	Paulhac Léon maire	accepté	Meyronin Félix c.m.	accepté	
	Vidal Frédéric c.m.	accepté			
Malzieu-Torau	Valadier Pierre mairie	accepté	Hugon Louis c.m.		Protestation rejetée par arrêté du 22 Janvier 1903
	Engelvin Baptiste c.m.	accepté			
Paulhac	Roux Louis mairie	accepté	Roussel Louis c.m.	accepté	Protestation rejetée par arrêté du 2 Janvier 1903
Saint Privat du Fau	Orlhac mairie	accepté	Tournayre c.m.	accepté	
	Astruc c.m.	accepté			
Julianges	Greze J. B. ^{le} mairie	accepté	Ruat J. B. ^{le} c.m.	accepté	
Saint Séger du Malzieu	Pradelle J. B. ^{le} mairie	accepté	Mathieu J. Pierre c.m.	accepté	
	Couzery Arsène c.m.	accepté			
Chaulhac	Malet Jean c.m.	accepté	Archer Jean c.m.	accepté	
Saint Pierre le Vieux	Couzery Ferdinand maire	accepté	Fosse Cyprien c.m.	accepté	
	Basclé Etienne c.m.	accepté			
Prunieres	Crobat Adrien	accepté	Jarrigou Frédéric c.m.	accepté	
Servierette	Blanquet Hippolyte mairie	accepté	Malige Vital c.m.	accepté	
	de Morel Louis c.m.	accepté			
Fontans	Gibelin Emile mairie	accepté	Baffie Frédéric c.m.	accepté	
	Rousset Théophile c.m.	accepté			
Saint Alban	Buffière Andronic maire	accepté	Paulhac Trival	accepté	
	Allier Cyprien c.m.	accepté			
	Crucal Hippolyte c.m.	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sajo	Julien Julian maire accepté.		Robert J. B. adjoint accepté.		
S ^{te} Eulalie	Gravier Jean B. ^e		Daudé Baptiste accepté.		(1) (Protestation) Juste Gravier annulé par arrêté du 26 Janv 1907
Florac	Melquion Casimir accepté.		Aguilhon Paul accepté.		
	Bernard Gustave accepté.				
	Bernard Séon accepté.				
Isagnac	Gregoire Xavier maire accepté.		S ^{te} Pierre Odilon c.m. accepté.		
	Fages Marius c.m. accepté.				
	Raynal Georges adjoint accepté.				
Bondons.	Fayet Paulin maire accepté.		Lapierre Camille c.m. accepté.		
	Molherac Laurent c.m. accepté.				
Cocuret	Rocher Auguste c.m. accepté.		Camprodor Louis c.m. accepté.		
Bédouet	Keyrueix Basile c.m. accepté.		Atger Prosper accepté.		
Salle-Puinet	Chabrol Fernand c.m. accepté.		Pascal maire accepté.		
S ^{te} Laurent d'Aveyron	Boudon Hippolyte maire accepté.		Atger Emile Leon c.m. accepté.		
Vébron	Galtier Emile adjoint accepté.		Pin Albin accepté.		
	Marty Gaston c.m. accepté.				
Rousses	Aguilhon Gaston abbé maire accepté.		Tardieu Camille adjoint accepté.		
S ^{te} Enimie	Robert docteur c.m. accepté.		Sauvaget Louis accepté.		
	Paradis J. accepté.				
Quézac	Firmin Henri maire accepté.		Brager Louis c.m. accepté.		
	S ^{te} Pierre Séon c.m. accepté.				
Montbrun	Boutin J. B. maire accepté.		Commandré Louis accepté.		
Prades	Durand Joseph accepté.		Solanet Achille accepté.		
S ^{te} Chely d'Aveyron	Robert Alphonse maire accepté.		Robert Arsène c.m. accepté.		
La Malène	Mongenoux Osmin maire accepté.		Arnal Marius accepté.		
	Fages François c.m. accepté.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Massegros	Pourquier Raymond	accepté	Vois Justin	accepté.	
Saint Georges de Serviac	Fages Justin c.m.	accepté	Portahen Louis c.m.	accepté.	
	Rouyon Clément c.m.	accepté			
Recoux	Sarrouy Albert maire	accepté	Labaume Henri c.m.	accepté	
Saint Rome-de-Dolan	Montaloux Justin adjoint	accepté	Carrière Désiré c.m.	accepté	
Saint Prejet du Tarn	Rouzelet Philippe maire	accepté	Solanet Hippolyte c.m.	accepté	
Meyrueix	Cavalier Léon c.m.	accepté	Cause Alban c.m.	accepté	
	Robert Louis c.m.	accepté			
Le Rozier	Rascalon Léon maire	accepté	Costecalde Léon c.m.	accepté	
Saint Pierre d'Ardèzion	Aigouy Amédé c.m.	accepté	Julian Camille c.m.	accepté	
La Parade	Arragon Henri c.m.	accepté	Pratlong Sylvain c.m.	accepté	
Hures	Michel Fortuné maire	accepté	Fages Marius c.m.	accepté	
Faillols de Tourras	Gal vicario	accepté	Virebayre Baptiste	accepté	
Gatuzières	Hubac Jules maire	accepté	Gache Louis-Jules c.m.	accepté	
Barre	Bruel Gilbert maire	accepté	Courlet Albin	accepté	
	Vauriol Hippolyte	accepté			
Saint Julien d'Orbigny	Guin Gustave maire	accepté	Guittard Gilbert c.m.	accepté	
Cassagnas	Constantin Alphonse maire	accepté	Vier Coligny c.m.	accepté	
	Saint Martin Prosper c.m.	accepté			
Sainte Croix	Bastide Numa adjoint	accepté	Tuffery Louis c.m.	accepté	
	Benoit Célestin	accepté			
Gabriac	Cavalier Ernest maire	accepté	Pellet Félix c.m.	accepté	
Molezon	Meynadier Numa maire	accepté	Clauzel Eugène adjoint	accepté	
Pompidou	Manoël Maurice maire	accepté	Eaget Paul c.m.	accepté	
	Etienne Albert c.m.	accepté			

Protestation, fait en réunion
du 22 + devant le conseil de surveillance
à travers un suppléant. Protestation
refusée pour envie de 2 jours. 906

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bassurels	Roux Fernand	accepté.	Geminard Hélia	accepté.	
S ^t Germain-de-Castel	Eafont Brutus c.m.	accepté.	Benoit Alphonse c.m.	accepté.	
	Delfieu Eugène c.m.	accepté.			
Moissac	Pascal Louis-Auguste c.m.	accepté.	Rouvier Fernand c.m.	accepté.	
	Bourbon Sapiro c.m.	accepté.			
S ^t Etienne-V. Fauzais	Pierredon Alfred maire.	accepté.	Bourgade Paul c.m.	accepté.	
	Ausset Gaston c.m.	accepté.			
S ^t Martin de Lonsas	Hugon Numa	accepté.	Rauzier Eugène	accepté.	
S ^t André de Lancy	Verdelhan Justin maire	accepté.	Chabrol Calixte	accepté.	
	Salles Louis adjoint	accepté.			
S ^t Privat de Vallongue	Tilhol Henri c.m.	accepté.	Hugon Clodion c.m.	accepté.	
	Dussaut Emile c.m.	accepté.			
S ^t Hilaire de Lant	Fages Clodion maire	accepté.	Bret Edmond adjoint.	accepté.	
S ^t Michel de Dézè	Garguier Charles maire	accepté.	Molinet Prosper c.m.	accepté.	
Collet-de-Dézè	Plan Firmin c.m.	accepté.	Garguier Emile c.m.	accepté.	
	Crespin Emile c.m.	accepté.			
S ^t Martin Boula	Garnier Ruben c.m.	accepté.	Tellet Arthur c.m.	accepté.	
	Caporte Alma c.m.	accepté.			
S ^t Julian des Points	Beissier François c.m.	accepté.	Garguier Esther c.m.	accepté.	
Pont de Montvert	Velay Hippolyte maire	accepté.	Roux Adrien c.m.	accepté.	
	Molinet Olivier c.m.	accepté.			
S ^t Fréjat de Ventadour	Augier Auguste	accepté.	Hugon Emile	accepté.	
S ^t André d'Aiguesmorte	Grégoire Victor-Eugène maire.	accepté.	Arnal Léon adjoint	accepté.	
Vialas.	Platon Alfred maire	accepté.	Camorte Emile Florent c.m.	accepté.	
	Arnal Maurice adjoint	accepté.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>P^r Maurice Ventalon</i>	<i>Prosper Alphonse mais</i>	<i>accepté</i>	<i>Gely Léonard.</i>	<i>accepté</i>	
<i>Fraissinet de Rozen</i>	<i>Sirvin Frédéric</i>	<i>accepté</i>	<i>Mazoyer J^r. François</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Molines Armand</i>	<i>accepté.</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Mende*, le 12 Géninbre 1901.



S. Ballermon

Listes d'émargement

G

DÉPARTEMENT
de la Lozère

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

N° 1
de A à Z.
MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N^os 1 à 192 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 20 ~~x~~^{juin} et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abinal Régis <i>délégué</i> Montezan			✓ DLY		
2	Abauling Louis <i>délégué - grandmère</i>			✓ DLY		
3	Aguilhon Gaston <i>délégué - Daubres</i>			✓ DLY		
4	Aigony Amélie <i>délégué</i> St. Pierre des Baïsses			✓ DLY		
5	Aldebert Auguste <i>délégué</i> Tournelle			✓ DLY		
6	Aldebert Louis <i>délégué</i> St. Pierre du Draguet			✓ GL		
7	Alle Martin <i>délégué</i> Estables			✓ AS		
8	Allier Cyprien <i>délégué</i> Alban			✓ DLY		
9	Almeras, Aimé <i>délégué</i> Mende			✓ DLY		
10	Almeras Etienne <i>délégué</i> Montbel			✓ DLY		
11	Almeras Jean Baptiste <i>délégué -</i> Guérinabède			✓ DLY		
12	Almeras Canalieu Vanndeau <i>délégué</i> Villefranche			✓ DLY		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	André, Victor délégué Chirac					
14	Asturie délégué St Trivat du Fan					
15	Arnal Maurice délégué Tialas					
16	Arragon Louis délégué La Barade					
17	Augier Auguste délégué St Juizal à Montauban					
18	Ausset Gustave délégué St Etienne Vallée fse					
19	Ausset Conseiller Général St Gaudens se cultante					
20	Avanturier Pierre délégué Lamalatge					
21	Aynal Conseiller Général Toulouse					
22	Bathéry délégué Mende					
23	Balmadieu Basil délégué Chirac					
24	Balme Jules délégué Fourchambaud					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Balmelle François délégué Langagne			✓		
26	Bazandon Alphonse délégué Mende			✓		
27	Bardou Alphonse délégué d'Albres			✓		
28	Barrandon Justin délégué Grandvillars			✓		
29	Barrandon Théophile délégué St-Denis			✓		
30	Boulet Cousinier d'Amans			✓		
31	Barriès J-Baptiste délégué St-Louis de Reves			✓		
32	Bartélémy Camille délégué Langagne			✓		
33	Basile Etienne délégué St-Omer le Ruy			✓		
34	Bastide Jean délégué Sulnières			✓		
35	Bastide Anna délégué St-Croix			✓		
36	Bayle Cousinier d'Amans			✓		
	Grandvillars					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Brayle Adilan allegué St Jean de la Jonction					
38	Béginot Ernest allegué Langague					
39	Bénézech Frédéric allegué Bœuf					
40	Benoit Alain allegué Ste Croix					
41	Bernard Gustave allegué Planter					
42	Bernard Léon allegué Planter					
43	Bestion Frédéric allegué Tilladien					
44	Blanquet Hippolyte allegué Servette					
45	Boivin Firmin fils allegué Ste Hélène					
46	Baissiere Etienne allegué Aubieres					
47	Baissumade Antoine allegué aux illas					
48	Baissumade Yean allegué Baptiste Ste Colombe de Ryne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bonfrancis allegué Balsiges		Ddy			
50	Bonnel Casimir allegué Chadoux		ag			
51	Bonnal Jean allegué Chartel nnnel		Dy			
52	Bonnal J. Baptiste allegué Maurjols		Ddy			
53	Bonnel alphonse allegué St chely d'apchys		Dy			
54	Bonnet Conseiller d'administration Langague		Ddy			
55	Bonnet allegué Triulphie		Dy			
56	Bonnet Jacques allegué Ribemont		Dy			
57	Bonnet Léon allegué Chataignier		ag			
58	Borrel francis allegué Eslanides		Dy			
59	Bottau Léon allegué Stan de Deyre		ag			1. Bottau a été pourtant élu par arrêté au conseil et préfeture en 2 ^e tour à la place de M. Ressat q. fut élu dans l'élection a été annulé
60	Bouchardine allegué auguste Rimiez		ag			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Baudon Hippolyte délégué St Laurent de Brièves			ag		
62	Baudon Joseph délégué Le Camouague			ag		
63	Bault Ernest délégué Tarols			ag		
64	Bauban Sébastien délégué Mussac			ag		
65	Bausquet Cuisinier commandeur Tournels			ag		
66	Bautin J. Baptiste délégué Montbrun			ag		
67	Bayere Cuisinier Général Grandvillars			ag		
68	Bayer Auguste délégué Combes			ag		
69	Bayer Augustin délégué fuge militaire			ag		
70	Bayer Ferdinand délégué Langogne			ag		
71	Breschet Louis délégué St Juiry			ag		
72	Bressan délégué Eurefiefs			ag		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bresson Joseph délégué <u>Chabrand Marquie</u>			DY		
74	Bresson Arnold délégué <u>Languigne</u>	"		DY		
75	Bringer J. Baptiste délégué <u>Lachamp</u>			DY		
76	Brioude J. Baptiste délégué <u>Bacan</u>			DY		
77	Bres Consulat général <u>Florac</u>			DY		
78	Bres alphonse délégué <u>Retause</u>	"		DY		
79	Bres Antoine délégué <u>Sardaroux</u>			DY		
80	Brenillet J. Simon délégué <u>St. Clément en Montauroux</u>			CG		
81	Breis alleys délégué <u>Banne</u>			DY		
82	Brun Daniel délégué <u>Buisson</u>			CG		
83	Brunel Antoine délégué <u>St. Germain en bel</u>			DY		
84	Buffière Andreou délégué <u>St. Vallon</u>			CG		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Carbannier maire délégué Chauas		Dde			
86	Castanier Jean délégué Aumont		Gf			
87	Castanier Laurent délégué Fin-maries		Dly			
88	Causse Durat délégué Villaud		Gf			
89	Cavalier Ernest délégué Gabriac		Dly			
90	Cavalier Léon délégué Meynac		Dly			Ja - mante
91	Cellier Firmin délégué Grandem		Dly			
92	Chabalier Joseph délégué St Jean la Jonelière		Gf			
93	Chabalier Auguste délégué Lub		Dly			
94	Chabert Frédéric délégué St Sauveur de Rayne		Gf			
95	Chabrol Fernand délégué Salle Brunet		Dly			
96	Chahil Etienne délégué La Garonne		Gf			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
97	Chalredan Pierre élégé Cubiertes			DHJ		
98	Chambon (de) député Mauréjols			DHJ		
99	Chandayne élégé Mentie			DHJ		
100	Chaudès Adelou élégé Salinelle			DHJ		
101	Charpal (de) élégé les Capelle			AG		
102	Chassang Pierre élégé auxerrois d'apeche			AG		
103	Cherabier Camille d'auvent Bleymard			AG		
104	Chiriac Maurice élégé Saumane			AG		
105	Claadel J. Baptiste élégé Varin			DHJ		
106	Clarel Auguste élégé Lio			DHJ		
107	Comte Jean Pierre élégé St Bonnet de Montaure			AG		
108	Constantin Adhémar élégé Cassagnas			DHJ		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Constant Benjamin délégué La Bible			D.S.		
110	Coudesse Conseiller d'arrondissement Chauvin			D.S.		
111	Coudesse Conseiller général Mauréjols			D.S.		
112	Corsat (de) délégué Surierès			D.H.		
113	Coudere Conseiller d'arrondissement Langagne			D.H.		
114	Coulomb adalphe délégué Stanislaus			D.S.		
115	Coulomb Frédéric délégué Mauréjols			D.S.		
116	Orespin Charles délégué Mauthudas	Relat Jean Baptiste		D.S.		4 Yannin - m. Orespin a fait connaître qu'il ne pourrais se rendre sans autre
117	Orespin Emile délégué Collet de Seize			D.M.		
118	Crozat admin délégué Trunierès			D.S.		
119	Crueize François délégué St Amans			D.S.		
120	Galtierveche augustin délégué Joseph Planiquet			C.E.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Gaudé député Mende		Dhs			
122	Gaudé Etienne élégé Quintay		AJ			
123	Gaudé Baptiste suppléant St Eulalie		CJ			Lunyhaen Gragnon Jean Baptiste élégé comme électeur a été remplacé par sonne de ceux qui l'ont élu le 22 au 1903
124	Déjean, architecte élégé Toulouse	Bugougnon Alphonse	Dly			remplace Mme Déjean
125	Gelenne Camille élégé St Jean Chazoune		Dly			
126	Geffier Eugène élégé St Germain de Calberte		Dly			
127	Gelpucci François élégé St Pierre de Magarey		Dly			
128	Geltaur Hellamin élégé Salles		Dy			
129	Geltaur conseiller général St Etienne		Dly			
130	Gol conseiller général Meymex		Dly			
131	Goladille Félix élégé Athies		Dly			
132	Gouyfus député Flauz		Dly			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Gubais Blaise délégué Lurles		D.D.			
134	Ouviaud Camille délégué Maurijols		D.D.			
135	Ouviaud Jules délégué Orades		CL			
136	Oussaut Emile délégué St. Fonsal de Tallowne		D.D.			
137	Elycière tutor Eugène délégué St. Andiol de Clugnyan		CL			
138	Engelrin Baptiste délégué Malbroux Fourm		D.D.			
139	Enjolras Casimir délégué Guylmann		D.D.			
140	Etienne Albert délégué Tarpiedan		D.D.			
141	Fabre André délégué Danassau		D.D.			
142	Fages Clément délégué St. Hilaire de Lartig		D.D.			
143	Fages François délégué La Maline		D.D.			
144	Fages Justin délégué St. Georges de Léryan		D.D.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
147	Tages Morris Délégué		Ddy			
148	Tspagnac					
149	Tanges Chéaphile Délégué			Cyg		
	Tannets					
149	Farier Conseiller Général Armand			as		
150	Fayet Paulin Délégué			Ddy		
	Sandans					
151	Ferrand Paul Délégué			Ddy		
	St André capuze					
152	Ferrand Paul Louis Délégué Joseph			Ddy		
	Steynard					
153	Ferrier Adrien Délégué			Ddy		
	Lamelols					
154	Ferrier Louis Délégué					
	Bagnols					
155	Filhol Henri Délégué					
	St Taurat le Vallon					
156	Firmin Henri Délégué					
	Guizac					
157	Flers (de) conseiller Général					
	Malgim ville					
158	Fraisse Chéaphile Délégué					
	albaret le cantal					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	François (de) délégué à l'heure Antinias			cas		
158	Gaillard René délégué Gueyres			D.S.		
159	Gaillardon Capucin général St. Chely d'Aubrac			A.F.		
160	Gal délégué Graissat de Jauques			D.H.		
161	Galambrun André délégué Cahieries			D.H.		
162	Galière J. Baptiste délégué Mas d'Anvières			af		
163	Gathier Emile délégué Febouin			D.H.		
164	Gaudre Louis délégué St. Laurent du Marolet			D.H.		
165	Garnier Rubin délégué St. Martin de Soubey			D.H.		
166	Gibelin Emile délégué Tautans			D.H.		
167	Gibelin Louis délégué Tage Martreux			Ge		
168	Gilles Auguste délégué Attirac			D.H.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	GREGAINE XAVIER délégué Tympanas			✓		
170	GRASSSET Remy délégué Cultures			✓		
171	Gatty délégué Tarbins			✓		
172	GRAS Auguste délégué Jan es Deym			✓		
173	GRAS J. Baptiste délégué La Chaze			✓		
174	GRAS Jean Pierre délégué La chaze			✓		
175	GREZE J. Baptiste délégué Jullianes			✓		
176	GRASSSET Ernest délégué Chartel Nauvel			✓		
177	GUILLAT Antoine délégué St Chely d'Aubrac			✓		
178	GUIN Gustave délégué St Julian d'Aveyron			✓		
179	HENNEZ Camille délégué Trinquierols			✓		
180	HILLIAIRE Hippolyte délégué Blymard			✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Hustin Henry éligible Mantejols		SJ			
182	Hubac Jules éligible Gatuzières		AS			
183	Hugon Louis éligible Touttanes		AG			
184	Hugon Louis éligible St martin de Lavaur		AS			
185	Imbert J. Baptiste éligible Grillans		AS			
186	Jabrun (de) aulin éligible Mantejols		AS			
187	Jaffrel Cousillier d'annand St alban		AS			
188	Jalbert Hippolyte éligible St Chely d'apch		AS			
189	Jacques felix éligible Lanau au bann		AS			
190	Zoly Cousillier d'annand Mende		AS			
191	Julien Camille éligible Mantejols		AS			
192	Julien Julian éligible Lajo		AS			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~cent quatre-vingt~~ douze électeurs.

A Mende , le 30 Novembre 1905.



Le Préfet,

Pallens

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

~~Cent quatre-vingt~~ douze émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

J. My

Les Scrutateurs,

D. H. —
Cahuzac

Le Vaudouy de Rostes

Ferrand

DÉPARTEMENT
de la Lozère
de L. à V.

N° 9

MODÈLE N° 7.

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N^os 193 à 380, DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Gabaume délégué Camblac.		H. J.			
194	Gafabrie Conseiller d'arrondissement Florac		H. J.			
195	Lafont Brutus délégué St Germain-de-Calberte		H. J.			
196	Lahondes Raoul délégué Chambon.		H. J.			
197	Lahondes Romain délégué Naussa.		H. J.			
198	Lahondes Victorin délégué Chaudeyras.		H. J.			
199	Samajouie (de) délégué Turoux		H. J.			
200	Samarche Conseiller Général Barre		H. J.			
201	Saporte Tolma délégué St Martin-de-Boubaux		H. J.			
202	Sarguerie Charles délégué St Michel-de-Diz		H. J.			
203	Sas Cases (de) délégué Prinsuejols		H. J.			
204	Sauvrens Jean délégué Aumont.		H. J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Sauraire J. Baptiste délégué Rieutort.		H. G.			
206	Sauriol Hippolyte délégué Barre.		H.			
207	Lescure (de) Raoul délégué St ^e Denis.		H. G.			
208	Eibourel Marius délégué St ^e Baudile.		H. G.			
209	Ligeac (de) délégué Chastanier	Niquet Martin	H. G.			Le 6 Janvier 1906 M. H. Ligeac a fait connaître qu'il ne pouvait pas prendre part au vote
210	Sombard Joseph délégué St ^e Paul le Froid.		H. G.			
211	Ourbat Félix délégué Albarat St ^e Marie.		H. G.			
212	Malafosse Conseiller général Villefort.		H. G.			
213	Malet Jean délégué Chaulhac		H. G.			
214	Malet Léonore délégué St ^e Saturnin.		H. G.			
215	Manifacier délégué Henri Villefort.	Cresserin Théodore	H. G.			Le 6 Janvier 1906 M. Manifacier a fait connaître qu'il ne pouvait pas prendre part au vote
216	Manoël Maurice délégué Pompidou.		H. G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Mansillon Louis délégué Salces.		H. J.			
218	Marcy Alphonse délégué Villefort.		H. J.			
219	Marion Conseiller d'arrondissement Meyrueis.		H. J.			
220	Martin Odile délégué Rocles.		H. J.			
221	Martin Conseiller d'arrondissement Châteauneuf.		H. J.			
222	Martin François délégué Lannejols.		H. J.			
223	Marty Gaston délégué Vébron.		H. J.			
224	Maurin J. Baptiste délégué Allene.		H. J.			
225	Maurin Conseiller d'arrondissement St germain de Calberte.		H. J.			
226	Melquion Casimir délégué Flora.		H. J.			
227	Mendras Paul délégué Marvejols.		H. J.			
228	Meynadier Pierre délégué Molozon.		H. J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Meyrueix Basile délégué Bézolines.		H.H			
230	Michel Fortuné délégué Flures		H.H			
231	Michel J. Baptiste délégué St-Sauveur-de-Peyre.		H.H			
232	Molherac Laurent délégué Bondon.		H.H			
233	Molines Armand délégué Fraissinet-de-Lozère		H.H			
234	Molines Olivier délégué Pont-de-Montvert.		H.H			
235	Monestier Conseiller général Mallegras.		H.H			
236	Monestier Allex délégué Baratier.		H.H			
237	Monestier Amédée délégué Laval-du-Tarn.		H.H			
238	Mongenouix délégué La Malène.		H.H			
239	Monteils Conseiller général Mende.		H.H			
240	Monteils Conseiller d'arrondissement Florac.		H.H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	Montialoux <i>délégué justin</i> St Rome de Dolan.		H. J.			
242	Monty Pierre <i>délégué</i> St Frézal d'Albuges.		H. J.			
243	More (de) Louis <i>délégué</i> Serverette.		H. J.			
244	Moulin Augustin <i>délégué</i> St Julian du Gournel.		H. J.			
245	Moulin J. Baptiste <i>délégué</i> Laubies		H. J.			
246	Mournet Pierre <i>délégué</i> St Symphonien.		H. J.			
247	Moutet <i>délégué</i> Mende		H. J.			
248	Nauton Pierre <i>délégué</i> St Symphonien.		H. J.			
249	Nègre Baptiste <i>délégué</i> Chaudeyrac.		H. J.			
250	Nègre Jean François <i>délégué</i> St Bonnet do Chira.		H. J.			
251	Nogaret (de) Conseiller général La Canourgue.		H. J.			
252	None Jean-Pierre <i>délégué</i> Tricomie.		H. J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	Odoul Jean délégué Albaret-le-Comtal		H.H.			
254	Odoul J. Baptiste délégué Chauchailles		H.H.			
255	Olier Alexis délégué Marvejols		H.H.			
256	Orlhac délégué St-Privat-du-Fau.		H.H.			
257	Osty Joseph délégué Picoules-de-Tumas		H.H.			
258	Oziol Pierre délégué Chasserades.		H.H.			
259	Oziol Louis délégué Lachamp		H.H.			
260	Pages délégué Mende.		H.H.			
261	Pages Alphonse délégué Bettoms	Dayer Jean Étienne	H.H.			Le Taurme - M. Fugier a fait camaraderie avec Mr Fournaise sur prendre part au vote
262	Pages Urbain délégué St-Laurent-de-Murel		H.H.			
263	Paradan J. délégué St-Etienne		H.H.			
264	Paradis Pierre délégué St-Etienne-du-Valdonnez		H.H.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Pascal Joseph délégué Naussac.		H. J.			
266	Pascal Louis-Auguste délégué Moissac		H. J.			
267	Pauc Jean-François délégué St-Etienne-du-Valdonnez		H. J.			
268	Paulet Victor délégué St-Bonzié-		H. J.			
269	Paulet Victor suppléant Turoux		H. J.			Remplace M. de Limara délégué, lequel a fait savoir qu'il lui était impossible de prendre part au vote.
270	Paulhac Léon délégué Malzéau-Ville		H. J.			
271	Paulin Baptiste délégué St-Bonnet-de-Montauroux		H. J.			
272	Pelat Urbain délégué Gabriat		H. J.			
273	Pelatan Auguste délégué La Canourgue		H. J.			
274	Pelissier J. Baptiste délégué Chanac		H. J.			
275	Peysson Henri délégué St-Germain-du-Cal.		H. J.			
276	Peytavin J. Baptiste délégué Mas d'Orcières		H. J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	Peytavin J. Pierre délégué Barjac.	Pharisiens	H. J.			
278	Pharisiens délégué Mende.		H. J.			
279	Pierredon Alfred délégué St Etienne. Vallée. Francaise		H. J.			
280	Pignol Auguste délégué Brion.		A.			
281	Plan Firmin délégué Collet de Dezè		H. J.			
282	Platon Alfred délégué Vialas		H. J.			
283	Platon Conseiller Général Pont. de Montvert.		H. J.			
284	Pons Jean Pierre délégué Rieutort.		H. J.			
285	Ponsard Conseiller d'arrondissement St Germain de Calberté.		H. J.			
286	Ponsonnaud Emile délégué Fage St Julian		H. J.			
287	Pourquier Raymond délégué Maslegros.		H. J.			
288	Portal Auguste délégué Tavols.		H. J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	Portalier Blasck délégué. Buisson		<i>J.W.</i>			
290	Portalier Conseiller d'arrondissement St ^é Enimie.		<i>J.</i>			
291	Poudevigne Jean délégué Langogne.		<i>H.J.</i>			
292	Poulalion Prosper délégué Beffons.		<i>H.J.</i>			
293	Pradelle J. Baptiste délégué St ^é Léger du Malzieu.		<i>H.J.</i>			
294	Prades (de) Roger délégué Barjac.		<i>H.J.</i>			
295	Prat Adrien délégué Recoules d'Alubrac.		<i>A.</i>			
296	Privat Pierre délégué Pratéaumeuf		<i>H.J.</i>			
297	Prosper Raphaël délégué St ^é Maurice de Ventadour		<i>H.J.</i>			
298	Rambaud délégué St ^é Paul le Froid.		<i>H.J.</i>			
299	Rascalon Léon délégué Rozier.		<i>H.J.</i>			
300	Raynal Georges délégué Mipygnac		<i>H.J.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	Remize J. François <i>casinu</i> délégué St Léger - de - Peyre.		H.H			
302	Renouard J. Antoine délégué Badaroux		H.H			
303	Ressources Pierre Antoine délégué St Léger - de - Peyre.		H.H			
304	Reversat Charles Conseiller d'arrondissement La Canourgue		H.H			
305	Reversat J. Conseiller d'arrondissement St Germain - du - Bois		H.H			
306	Reversat Conseiller d'arrondissement Aumont		H.H			
307	Reversat Eugène délégué La Canourgue		H.H			
308	Richard J. Baptiste délégué Allenc.		H.H			
309	Richard Louis délégué St Jubin - du - Cournol		H.H			
310	Richard Conseiller Général Masbinal.		H			
311	Richard Antoine délégué St Sauveur - de - Ginstoux		H.H	H.H		
312	Robert Alphonse délégué St Grely - du - Carn.		H.H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
313	Robert (docteur) délégué Ste Enimie.		H.H			
314	Robert Louis délégué Meyrueis		H.H			Protestation.
315	Roche Baptiste délégué Arzenc de Randon		H.H			
316	Roche Joseph délégué La Panouse		H.H			
317	Rocher Auguste délégué Cocuret		H.H			
318	Rodier Antoine délégué Hermanus		H.H			
319	Rouffiac Conseiller Général Chanae		H.H			
320	Rouyon Clément délégué St Georges de Lézignac		H.H			
321	Rouquette Conseiller d'arrondissement Mende.		H.H			
322	Roussel Théophile délégué Fontans.		H.H			
323	Rouzelet Philippe délégué St Priest du Gard.		H.H			
324	Rouvière Pierre délégué Belvezet.		H.H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
325	Rouvière Conseiller général Blaymari		H. J.			
326	Rouvière Conseiller d'arrondissement Barre		H. J.			
327	Roux Conseiller général Châteauneuf		H. J.			
328	Roux Fernand délégué Bassurels		H. J.			
329	Roux J. Baptiste délégué Prévenchères		H. J.			
330	Roux Louis délégué Paulhac		H. J.			
331	Sabatier Baptiste délégué Brenoux		H. J.			
332	Saintrau Jean Pierre délégué Grandvals		H. J.			
333	Saint Martin Prosper délégué Cattagnas		H. J.			
334	Saint Pierre Léon délégué Quérac		H. J.			
335	Salles Louis délégué Saint André de Lancerac		H. J.			
336	Salles Prosper délégué Saint Colombe d'Albigeois		H. J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
337	Saltel Pierre Antoine délégué Marchastel.		H.H			
338	Sarrouy Joseph Conseiller d'arrondissement Massegros		H.H			
339	Sarrouy Albert délégué Recoux.		H.H			
340	Savoié Emile délégué Malbouzon.		H.H			
341	Ségala Théophile délégué Hermaux		H.H			
342	Second Jules délégué Lambert		H			
343	Seguy Jean délégué Noalhac		H.H			
344	Sérodes Jean-Pierre délégué Arzenç. de Randon.		H.H			
345	Sinegère Conseiller Général St Germain du Ccil		H.H			
346	Sirvin Frédéric délégué Traïniet de Lzère		H.H			
347	Soulier délégué Mende.		H.H			
348	Soulpin Conseiller d'arrondissement Malzieu-Ville		H.H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
349	Calansier Jules délégué Montrodat.		H. G.			
350	Calansier Paul délégué Marjols.		H. G.			
351	Calansier Conseiller d'administration Marjols.		H. G.			
352	Cardier Jules délégué Estables.		H. G.			
353	Ceissier François délégué L'Isle-en-dé-Pont.		H. G.			
354	Chibaud délégué Aende.		H. G.			
355	Cichet Conseiller général Tournets		H. G.			
356	Cieulon Hyacinthe délégué Reconles d'Aubrac		H. G.			
357	Couzery Arsène délégué St-Léger du-Malzieu		H. G.			
358	Couzery Ferdinand délégué St-Pierre le-Vieux		H. G.			
359	Brauchette Casimir délégué Ribemont.		H. G.			
360	Crinçal Hippolyte délégué St-Alban.		H. G.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
361	Grouzel Conseiller Général St Amans		H. J.			
362	Valadier Pierre délégué Malzieu - Forain		H. J.			
363	Valentin conseiller d'arrondissement Kashmials		H. J.			
364	Valette Elie délégué Vaubies		H. J.			
365	Valgalier Paul délégué Monastier		H. J.			
366	Valy Frédéric délégué Limeize		H. J.			
367	Vanel Guillaume délégué Blavignac		H. J.			
368	Velay Hippolyte délégué Pont de Montver		H. J.			
369	Velay Séon délégué Saint-Gal		H. J.			
370	Verdelhan des Mollas (de) Conseiller Général Langogne		H. J.			
371	Verdelhan Justin délégué St André de Lanzac		H. J.			
372	Veyret Gédéon délégué St Flour de Mercone		H. J.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à ~~cent quatre vingt huit~~ électeurs.

A Mende , le 30 décembre 1913.



Le Préfet,

Palleau

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quatre vingt huit* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Castor

Les Scrutateurs,

A. Lourio
D. Thivierge

M. J. Bouffé

Annexe N° 2

Liste électorale



DÉPARTEMENT

de la Géorgie

MODÈLE N° 4.

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1	Abinal Légis	Délégué de la Cne de Hautjuzan	Pereira Jean Baptiste	
2	Abouling Louis	Délégué de la Cne de Guarsac	Gaulin Joseph	
3	Aguthon Gaston albert	Délégué de la Cne des Pousses	Gardes Camille	
4	Aigouy Amédée	Délégué de la Cne de St Pierre des Brépiers	Julian Camille	
5	Aldebert Auguste	Délégué de la Cne de Fauvels	Gommague albert	
6	Aldebert Louis	id St Pierre de Nagore	Raux Louis	
7	Alle Martin	{ Estables	Tiala axim	
8	Allier Cyprien	{ Talau	Pauline Perrat	
9	Alméraas	{ Meude	Gisier - Seguin	
10	Alméraas Etienne	{ Moutel	Robert augustin	
11	Alméraas J. Baptiste	{ Trepuchères	Traine Camille	
12	Alméraas	Consellier d'arrondissement en cauteau de Villafol		
13	André Félix	Délégué de la Cne de Chirac	Bessière Etienne	
14	Astane	{ St Félix de la Barthe	Barresayne	
15	Arnal Maurice	{ Félas	Lamarte Emile	
16	Aragon Louis	{ la Tanade	Pratting Sylvain	
17	Augier Auguste	{ St Paul de la Barthe	Hugon Emile	
18	Ausset Gaston	{ St Etienne de la Barthe	Burgaud Paul	
19	Ausset	Conseiller Général de St Gaudens de Labastide		
20	Avauturier Félix	Délégué de la Cne de Larat	Enjebin cyprien	
21	Oyral	Conseiller Général en cauteau de Bourg de Pautras		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
22	Balbey	Délégué de la Cte de Mirebeau	Léonie - Seguin	
23	Bahuadier Wain	6. Chirac	Bessière Etienne	
24	Balme Jules	Tournebœuf	Martin Camille	
25	Balme François	Langagne	Merle François - Daunay	
26	Barrandon	Mirande	Ordier - Seguin	
27	Barrandon Albert	Falbros	Brugier Charles	
28	Barrandon Justin	Grandjean	Paulin Joseph	
29	Barrandon Théophile	St Denis	Ouvard Jean	
30	Barlet	Conseiller d'arrond. du canton de St Amans		
31	Barres J. Baptiste	Délégué de la Cte de St Léonard de Nègues	Chambert Guillaume	
32	Barthélémy casimir	6. Langagne	Merle Paul - Daunay	
33	Basche Etienne	6. St Pierre le Rieu	Tasse cyprien	
34	Bastide Jean	Sorriès	Malige J. Antoine	
35	Bastide Numa	6. Ste Croix	Cuffy Louis	
36	Bayle	Conseiller d'arrond. du canton de Grandjean		
37	Bayle Adrien	Délégué de la Cte de St Jean la Foulque	Grandjean François	
38	Béginot Ernest	6. Langagne	Merle Paul - Daunay	
39	Bénézech Firmin	Bon	Chambonel Guillaume	
40	Benoit Etienne	St croix	Cuffy Louis	
41	Bernard Gustave	Flavas	Aguillon Paul	
42	Bernard Léon	Flavas	Aguillon Paul	
43	Bestion Firmin	Félixien	Jelay Pierre	
44	Blanquet Hippolyte	Servant	Malige Paul	
45	Boiral Pierre fils	St Sébastien	Lacoste Auguste	
46	Boissier Etienne	Cubières	Tous Pierre	
47	Boissomade Antoine	Auxillat	Clarel Charles	

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
48 Baïssonnaud J. Baptiste	Délégué à la Cm de St Léonard de Roye	Bernard Auguste	
49 Bon François	6 Salviès	Martin Jean	
50 Bonnel Casimir	6 Chadeau	Chaptal J. Pierre	
51 Bonnal Jean	6 Chastelmeur	Lauravie Jules	
52 Bonnal J. Baptiste	6 Marjols Sattel Paul - Chambayques	Jules	
53 Bonnel Alphonse	6 St chély Véribre Charles Hippolyte		
54 Bonnec	Cousillier d'arrond. du Canton de Langogne		
55 Bonnec	Délégué à la Cm de Lunapeyre	Graslin	
56 Bonnec Jacques	6 - Ribemont	Gibert Pierre	
57 Bonnec Léon	Chastelmeur	Guérin Théodore	
58 Boryel François	Ecolanides	Guillard Emile	
59 Bottay Léon	St Fay de Roye	Enjebriac J. B. =	Présumé être délégué à la place de M. Bottay Jean mais pas encaissé au Tribunal en date du 1903.9.10. Il a été remis au greffeur le 1903.9.10.
60 Bouchamine Auguste	Himelzé		
61 Boudon Hippolyte	St Laurent de Barre	Auger Emile Léon	
62 Boudon Jules	La Camargue	Portat Auguste	
63 Boulet Ernest	Jarol	Chabot Augustin	
64 Bourban Sébastien	Maissac	Quenier Ferdinand	
65 Bousquet	Cousillier d'arrond. du Canton de Tournon		
66 Boutin J. Baptiste	Délégué à la Cm de Muret	Comaudin Louis	
67 Boyer	Cousillier général du canton de Grandvilliers		
68 Boyer Auguste	Délégué à la Cm de Conques	Joubert Hippolyte	
69 Boyer Augustin	6. page Montironniers	Alline Jean	
70 Boyer Ferdinand	Langogne	Merle fils Camille	
71 Breschet Louis	St Juery	Charrierie J. Auguste	
72 Bresson	Lunapeyre	Graslin	
73 Bresson Joseph	Cheylard Etienne	Talpaeder Joseph	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
74	Bresson Assalot	Délégué de la Cte de Langue	Merle Paul-Damengue	
75	Briugues J. Baptiste	{ Délégué Laibaud	Castanghe Casimir	
76	Brioude J. Baptiste	{ Délégué Baucan	Attarazies Joseph	
77	Bres	Counillier général du canton de Flauz		
78	Bres alphonse	{ Délégué Relance	Chaptal cyprien	
79	Bres antoine	{ Délégué Badaroux	Bayer fortuné	
80	Brauillet J. Marie	{ St. Calame de Montauban	Gardien Baptiste	
81	Breux alleus	{ Délégué Baure	Coutès allein	
82	Brun Paulin	Dussan	Hermes alexandre	
83	Brunel antoine	{ St. germain du Bell Direruy hyacinthe		
84	Buffière andré	{ Délégué Toulbar Durat		
85	Carbonnier marie	{ Délégué Chauas	Grenset marie	
86	Castanier hervé	{ Délégué Arnoux	Frimières antoine	
87	Castanier Laurent	{ Délégué Guérin	Chandayague albert	
88	Cause Félix	Tillard	Verquigne Etienne	
89	Carafis Ernest	{ Délégué Gabrias	Pellet Félix	
90	Carafis Liane	{ Délégué Meynacix	Cayssac alban	
91	Cellure Pierre	{ Délégué Grandjean	Paulin Joseph	
92	Chabalier Joseph	{ St. Jean le finisseur	Gardien françois	
93	Chabalier auguste	{ Délégué Lur	Balmès Louis	
94	Chabbert péricie	{ St. Sauveur de Bayre	Portat Etienne	
95	Chabrol fernand	{ Délégué Salle Brunet	Tascal marie	
96	Chaleil Etienne	{ Délégué La Tanneuse	Chabalier claude	
97	Chabriat Pierre	{ Délégué Cubiettes	Fidal Joseph	
98	Chambon (de)	Délégué de l'arrondissement de Manséjols		
99	Chardayre	Délégué de la Cte de Nîmes Didier - Seguin		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
100	Chardès Adélai	délégué de la cu des Salinelles	Potier Joseph	
101	Charpal (de)	la capelle	Brancheret Paulin	
102	Chassang Henri	Avignone d'apres	Aduel Faustin	
103	Cheratiers	Cousillier d'arrond. du canton de Seysses		
104	Chivas Maurice	Délégué de la Cu des Chauvans	Garnier André	
105	Cladel J. Baptiste	6. Bonn	Bestivis Camille	
106	Clarel Auguste	Lac	Salmin Louis	
107	Comte J. Pierre	St Sauveur Montauban	Lafond Pierre	
108	Constantin Alphonse	Cassagnas	Félix collignon	
109	Constans Benjamin	la Cimie	Serpentier Antonin	
110	Coudesse	Cousillier d'arrond. du canton de Chauvans		
111	Coudesse	Cousillier Général du canton de Maurijols		
112	Corsat (de)	Délégué de la Cu de Semurines	Maliges J. Antoine	
113	Coudere	Cousillier d'arrond. du canton de Langogne		
114	Coulamb Adolphe	Délégué de la cu de St Amans	Rave J. Louis	
115	Coulamb Férid	6. Maurijols Sallertaine Chaudoyague		
116	Crospin Charles	Montredon	Relat J. Baptiste	M. Crospin a fait connaître qu'il ne pouvoit pas faire son vote - M. Relat a été nommé le 4 Janvier
117	Crospin Etienne	Colleg de Lèze	Languier Etienne	
118	Crazat Adrien	Trumées	Tarriquin Louis	
119	Cruveilhier Frédéric	St Amans	Bonnal J. Antoine	
120	Gathuebé Augustin	Blanquefons	Fanel Auguste	
121	Gaudé Joseph	Député d'arrond. de Mende		
122	Gaudé Etienne	Délégué de la Cu de Mende	Cestry Frédéric	
123	Gaudé Baptiste	Suppléant de la Cu de St Eulalie		Emphale Gravier J. B. qui avait fait un arrêté pour empêcher le conseil de Mende de voter le 22 Octobre 1903 M. Gravier ne pouvoit pas faire son vote et a été remplacé par M.
124	Gejean Lucien	Délégué Narbonnais	Bergounhoum Alphonse	
125	Gélaume Camille	6. St Jean de Vayroum	Potier Etienne	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
126	Geffrier Eugène	Délégué à la Cie de St Germain en Valloire	Benoit Alphonse	
127	Gelpuech François	6 St Pierre de Veygoux	Roux Henri	
128	Geltzwek Sébastien	6 Sabelles	Taparel J. Baystode	
129	Geltzwek	Counsellier Général du canton de St Etienne		
130	Gol	Counsellier Général du canton de Meymac		
131	Goladelle Félix	Délégué à la Cie de Vallier	Tolbecq Léon	
132	Greyfus	Délégué au Marquet de Flavacq		
133	Gubois Blaise	Délégué à la Cie de Sceles	Tardieu Etienne	
134	Guraud Camille	6. Manjolos	Suttel Chandesaugez	
135	Guraud Joseph	7. Traudes	Solanez arbelle	
136	Gussaut Emile	St Trivis de Valençay	Huguen Clément	
137	Elysière tutur Eugène	Gaudibert Clém	Aymal Léon	
138	Engelvin Baptiste	Malgren Frédéric	Huguen Louis	
139	Enjubias Cosimino	Maylauret	Mayoyer cyprien	
140	Etienne alliez	Tampidon	Lages Paul	
141	Fabre André	Beauvois	André Camille	
142	Fages Clément	St Hilaire & Laroche	Dres Edmond	
143	Fages François	La Moline	Arnal marins	
144	Fages Justin	St Georges de L.	Tortahue Louis	
145	Fages Marins	Topaguet	St Pierre adrien	
146	Fanges Théophile	Touvelot	Damengue alliez	
147	Fariere	Counsellier Général du canton d'Annonay		
148	Fayet Paul	Délégué à la Cie de Bourges	Lapierre Camille	
149	Ferrand Paul	6 St Ambroise capucin	Gallier Alphonse	
150	Ferrand Paul Louis Joseph	6 Bleymane	Guissou Cyprien	
151	Ferrier Adrien	6 Lamujols	Dres Etienne	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
152	Ferrive Louis	Délégué de la Cte de Bagnoles Caen	Peytanin Marius	
153	Fibhol Louis	St Pierre de Falaise	Hugon Clément	
154	Firmin René	Guézec	Brager Louis	
155	Fiers (de)	Conseiller Général du canton de Falaise		
156	Fraisse Chevypile	délégué allez le cantal	Gibert Jean	
157	Framond (de) Olivier	Autunais	Toutouze Urbain	
158	Gaillard René	Guézec	Giral Xavier	
159	Gaillardon	Conseiller Général du canton de Chêly Sapot		
160	Gal	Délégué de la Cte de paroisse de Parigny	Fireboyez Baptiste	
161	Galambrou André	Cubières	Pans Pierre	
162	Galière J. Baptiste	mas Vauvies	Quès Julius	
163	Galtier Emile	Lebran	Riv. allais	
164	Gaudé Louis	St Laurent de Neuville	Gely Sébastien	
165	Garnier Hubert	St Martin de Louviers	Pellet Arthur	
166	Gebelin Emile	Tartans	Baffié Frédéric	
167	Giboulin Louis	Tag montivray	Allier Jean	
168	Gilles Auguste	allier	Tolbergé Jean	
169	Gulgaire Xavier	Oppagne	St Pierre adrien	
170	Gruisset René	Cattanes	Barley Pierre adrien	
171	Gatty	Narbonne	Sergaumhan alphonse	
172	Gras Auguste	Tourde Syrie	Sotlier Jean	
173	Gras J. Baptiste	la chaze	Connes bilan	
174	Gras Jean Pierre	la chaze	Connes bilan	
175	Guize J. Baptiste	Julianges	Quab J. Baptiste	
176	Gruisset Ernest	Chastelnaud	Lauraine Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
177	Guillas Antoine	délégué à la Cne de St Chiby Marceau	Chabbert Hippolyte	
178	Guin Gustave	& St. Julian Marceau	Guttard Albert	
179	Hermes Camille	Marvejols	Castanier Jules	
180	Hillaire Hippolyte	M. Léonard	Bouisson Raymond	
181	Hoskin Henry	Marvejols	Sattelbaul-Chauderayques Jules	
182	Hubac Jules	Galazieres	Gaube Louis Jules	
183	Hugon Louis	Santans	Bernard Philippe	
184	Hugon Louis	St. Martin de Lourme Rozeix Eugène		
185	Imbert J. Baptiste	Crétans	Mas Antoine	
186	Jabrun (des aubin)	Marvejols	Sattelbaul-Chauderayques Jules	
187	Jaffuel	Cousillier Hamard t du canton de St. Malo		
188	Jalbert Hippolyte	délégué à la Cne de St Chiby Marceau	Chabret Hippolyte	
189	Jacques Félix	& Larolle Sam	Azul Etienne	
190	Joly	Cousillier Hamard t du canton de St. Malo		
191	Julien Camille	délégué à la Cne de St Marvejols	Sattelbaul-Chauderayques Jules	
192	Julien Julien	& Lajo	Robert Jean Baptiste	
193	Labaume	& Caubiac	Samsan Ernest	
194	Lafabrie	Cousillier Hamard t du canton de St. Malo		
195	Lafont Brutus	délégué à la Cne de St Genouillet et colline	Bennet Sébastien	
196	Lahondès Raoul	& Chambon	Garnier André	
197	Lahondès Romain	& Tassat	Garij Antoine	
198	Lahondès Robert	& Chauderayques	Gravel Pierre	
199	Samajarie (de)	& Devaux	Pavlet Victor	
200	Samarebe	Cousillier Général du canton de St. Malo		
201	Saporte Alain	délégué à la Cne de St. Genouillet de Béziers	Pellez Arthur	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
202	Larguier Charles	Délégué de la Cte de St Michel de Seize	Molines Prosper	
203	Las Cases (de)	{ Maurijols	Castanier Joseph	
204	Lauvans Jean	{ Arnaud	Bonnières Antoine	
205	Lauvain J. Baptiste	Rivaut	Osty François	
206	Lauvin Hippolyte	Bauer	Coutès Albin	
207	Lescure (de) Raoul	S. Denis	Durand Jean	
208	Libauvel Maurice	Sauvage	Doyer Jean	
209	Ligas (de)	Castanier	Féryan Théodore	
210	Lombard Joseph	St Paul le Jeune	Talpal Antoine	Le 6 Janvier M. le Dr Ligas a été sous-gouverneur provisoire pour un rôle. M. Féryan a été nommé le même jour
211	Loubat Félix	Albaud St Maurice	Gaudron Chevrol	
212	Malafesse	Cousinier Général du Canton de Villefranche		
213	Mallet Jean	Délégué de la Cte de Chapelle	Aubert Jean	
214	Mallet Laurent	{ St Saturnin	Quintin Joseph	
215	Manificoux Louis	Villefranche	Brasseriein Pierre	Le 6 Janvier 1905 M. Manificoux a fait son entrée dans le conseil provisoire sans un rôle. M. Brasseriein a été nommé le même jour
216	Manviel Maurice	Tampardon	Laget Paul	
217	Mansillon Louis	Sales	Juignet Sylvain	
218	Mancy Alphonse	Villefranche	Brasseriein Pierre	
219	Marien	Cousinier Général du Canton de Meyrin		
220	Martin Adolphe	Délégué de la Cte de Roche	Faidherbe Etienne	
221	Martin	Cousinier Général du Canton de Châtaignier		
222	Martin François	Délégué de la Cte de Samois	Bruus Etienne	
223	Marty Gaston	{ Febron	Pin Albin	
224	Maurin J. Baptiste	{ Allens	Maurin Etienne	
225	Maurin	Cousinier Général du Canton de St Genouire Caluire		
226	Melquion Casimir	Délégué de la Cte de Roche	Aguilbert Paul	
227	Mendras Paul	{ Maurijols Sattel Paul. Chaudrayques Joseph		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
228	Meynadier Anna	Délégué de la Cte de Meyran	Chauzel Eugène	
229	Meynix Basile	6. Bédane	Agen Olivier	
230	Michel pasteur	Houres	Jages Marin	
231	Michel J. Baptiste	St Sauveur de Rayne	Tartal Etienne	
232	Mollénae Léonard	Baudans	Lapierre Camille	
233	Molines Armand	prairies de Lozère	Nazoyer J. François	
234	Molines Olivier	Baud de Montreys	Roux Adrien	
235	Monestier	Cousillier Général du canton de Massèges		
236	Monestier Albert	Délégué de la Cte de Massèges	André Camille	
237	Monestier Amédée	6. Laval du Barne	Ayrol Etienne	
238	Mouginoux Osmin	6. La Maline	Arnal Marin	
239	Monteils	Cousillier Général du canton de Mende		
240	Monteils	Cousillier Général du canton des Flavas		
241	Martialoux Justin	Délégué de la Cte de St Rieu de Colan	Carrière Sévère	
242	Marty Pierre	6. - St. Paul de Vallonges	Massequin J. B. ^e	
243	Marc (de) Louis	Sourouette	Mabiges Vital	
244	Moulin Augustin	St Julian en Bouvol	Barret Joseph	
245	Moulin J. Baptiste	Lauhier	Costeuse Alphonse	
246	Mouquet Pierre	St Lymphorein	Jaudan Louis	
247	Moutet	Mende	Gidier-Seguin	
248	Pauton Pierre	St Lymphorein	Jaudan Louis	
249	Teigne Baptiste	Chaudronnac	Gravel Pierre	
250	Teigne Jean François	St Sauveur de Chau	Bessière Jean	
251	Togaret (de)	Cousillier Général du canton de La Cavagnac		
252	Tone Jean Pierre	Délégué de la Cte d'Auzonie	Gras Urbain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
253	Odonal Jean	délégué à la Cte & collines de la montagne	Gibert Jean	
254	Odonal Jean Baptiste	Chambonnes	Briand Antoine	
255	Ollier Alexis	Maurizals	Sattelbaud-Chaudesaygues Joseph	
256	Orbaud	St Brice au lac	Commeaux	
257	Osty Joseph	Revelles de fiume	Malafosse Gregoire	
258	Ozil Pierre	Chassivadès	Barbier Jean	
259	Ozil Louis	Lachamps	Tautague Julien	
260	Pages	Mende	Gedier - Seguin	
261	Pages Melanius	Bessans	Boyer Jean Pierre	4 Janvier Mr Pages me paraît pourvoir pour un rôle Suppléant en替り le 4 Janvier
262	Pages Urbain	St Laurent de la vallée	Gely Leopold	
263	Panadon G.	St Etienne Lannus Louis		
264	Panadio Pierre	St Etienne du Val d'Albion	Carmel Baptiste	
265	Pascal Joseph	Taussat	Gamy Antoine	
266	Pascal Louis Auguste	Maisson	Lunerie femme	
267	Pauw Jean François	St Etienne du Val d'Albion	Carmel Baptiste	
268	Pauzel Victor	St Baudile	Boyer Jean	
269	Pauzel Victor	Suppléant à la Cte d'Aureux		Le délégué M. Lezatien a été saisi qu'il fut fait impossible de prendre part au rôle
270	Paultard Louis	Délégué à la Cte des vallées et vallons	Peyronin Félix	
271	Pauthier Baptiste	St Bonnet de Montaurex	Lapens Pierre	
272	Pelat Urbain	Gabrius	Granchester cyprien	
273	Pelatian Auguste	La Camargue	Portet Auguste	
274	Pélissier J. Baptiste	Chauvet	Grussus Martin	
275	Peysson Louis	St Germain du Lac	Diracry byacuthe	
276	Peytarin J. Baptiste	Nas Varies	Quès Julian	
277	Peytarin J. Pierre	Bayas	Genval hypolyte	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
278	Thauvin	Délégué de la Cme de Neuve	Oudier - Seguin	
279	Bertrand Alfred	6 St Etienne Vallée	Baumgarte Daniel	
280	Pignol Auguste	6 Brion	Bialard Auguste	
281	Plan Firmin	6 Calès de Sèze	Languier Emile	
282	Platon Alfred	6 Dialas	Lavorete Emile	
283	Platon	Cons. Général du canton de Lourdes		
284	Pous Jean Pierre	Délégué de la Cme de Lourdes	Costy François	
285	Pousaud	Cons. Général du canton de St Germain de Calberte		
286	Poussoir Emile	Délégué de la Cme de la Tasse St Julian	Rainadier Antoine	
287	Pourquier Raymond	6 Massagres	Tars Justin	
288	Portal Auguste	6 Tavel	Chalier Augustin	
289	Portalier Blaise	6 Muisson	Hermes Alexandre	
290	Portalier	Cons. Général du canton de St Etienne		
291	Poudriigne Jean	Délégué de la Cme de Langogne	Merle fils - Baumgarte casimir	
292	Poulalion Prosper	6 Bessons	Bayen J. Pierre	
293	Pradelle J. Baptiste	St Léger du melzien	Matherin J. Pierre	
294	Prades (des) Roger	Barjac	Général Hippolyte	
295	Prat Adrien	Decavel Vauvray	Jalette Etienne	
296	Pirat Pierre	Châteauvert	Quérin Sébastien	
297	Prosper Alphonse	St Maurice de Tautavel	Gély Sébastien	
298	Rambaud Marie	de St. Paul le pied	Castelot Antoine	
299	Rascalon Léon	Quyzier	Costecalde Léon	
300	Raynal Georges	Tospagnac	St Pierre Adrien	
301	Renize J. françois	St Léger de Syrie	Malassagne Pierre	
302	Renouard J. Antoine	Bardeaux	Bayre Fortune	
303	Ressources Pierre Antoine	St Léger de Syrie	Malassagne Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Plier dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
304	Rerversat Charles	Conseiller d'arrondissement du canton de la Cauvery		
305	Rerversat J.	Conseiller d'arrondissement du canton de St Guénard du Teil		
306	Rerversat	Conseiller d'arrondissement du canton d'Antraigues		
307	Rerversat Eugène	Délégué à la Cie de la Cauvery	Portal Auguste	
308	Ribaud J. Baptiste	6. Allure	Maurin Etienne	
309	Ribaud Louis	6. St Julian du Teil	Barnet Jean	
310	Ribaud	Conseiller général du canton de Carbiniès		
311	Ribaud Antoine	Délégué à la Cie de St Sauveur de Quitsauts	Brunaud Cyriaque	
312	Robert alphonse	6. St Chely du Vigan	Lubert Arsène	
313	Robert Jeanne	St Etienne	Laurent Louis	
314	Robert Louis	Meymara	Cousse Alphonse	
315	Ruebe Baptiste	Avignon de Randan	Malarieille Prosper	
316	Ruebe Joseph	la Tanière	Chabrier Claude	
317	Ruebe Auguste	Cucunes	Camysmedan Louis	
318	Rudiere Antoine	Hermann	Troyet J. Bé	
319	Rouffiac	Conseiller général du canton de Chauvignac		
320	Rouyon clément	Délégué à la Cie de St Georges de Lézignan	Pontalier Louis	
321	Rouquette	Conseiller d'arrondissement du canton de Mende		
322	Roussel Théophile	Délégué à la Cie de Quitsauts	Baffié Frédéric	
323	Roussel Philippe	6. St Trizac du Vigan	Solans alphonse	
324	Rouvière Pierre (père)	6. Belvezet	Coulomb Aimé	
325	Rouvière	Conseiller général du canton de Blymard		
326	Rouvière	Conseiller d'arrondissement du canton de Banne		
327	Roux	Conseiller général du canton de Châteaumeill		
328	Roux Fernand	Délégué à la Cie de Bassouls	Géminaud Félix	
329	Roux J. Baptiste	6. Trivencoures	Fraisse Camille	
330	Roux Louis	6. Saillans	Rousset Louis	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront étre inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
331	Sabatier Baptiste	Délégué de la Cme de Brumus	Molyne Baptiste	
332	Saintin Jean Pierre	6. Grandvals	Faissonde Auguste	
333	St Martin Prosper	6. Cassaguas	Fière Coligny	
334	St Pierre Léon	6. Guizac	Brianger Louis	
335	Salles Louis	6. St André & Lanuz	Chabrol calvete	
336	Salles Prosper	6. St Columbe & Teyre	Hermet Régis	
337	Sattel Pierre Antoine	6. Manebostel	Champsagnie Camille	
338	Sarry Joseph	Conseiller d'arrond. du Canton de Massaguel		
339	Sarry Albert	Délégué de la Cme de Rieux	Labarthe Louis	
340	Sarie Emilie	6. Malbouzon	Delmas J. Pierre	
341	Sigala Hippolyte	6. Hermaux	Fayet J. Béte	
342	Second Jules	6. Lamber	Paulhan Baptiste	
343	Seguy Jean	6. Tralbuc	Pavan Paulin	
344	Sérudes J. Pierre	6. auzende Landou	Malavieille Prosper	
345	Sinègre	Conseiller Général du canton de St Germain en bel		
346	Sirin Frédéric	Délégué de la Cme de prairies de Loyer	Mayaux J. François	
347	Soukher	6. Mende	Dudier - Seguin	
348	Soulpin	Conseiller d'arrond. du canton de Rabizan		
349	Salansier Jules	Délégué de la Cme de Montredon	Pelat J. Baptiste	
350	Salansier Paul	6. Maurijols	Sattel Paul- chandrayques Joseph	
351	Salansier	Conseiller d'arrond. du canton de Maurijols		
352	Sandrin Jules	Délégué de la Cme d'Estables	Trila Adrien	
353	Seissier François	6. St Julian surint Languier Esteban		
354	Shibaud	6. Mende	Dudier - Seguin	
355	Sibert	Conseiller Général du canton de Fauvels		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
356	Grenon Cyprien	Délégué de la Cte de Beaune d'Ambres	Talette Etienne	
357	Gauzery Arsène	4 St Léger du Molin	Mathurin J. Pierre	
358	Gauzery Ferdinand	4 St Pierre Léon	Tasse cyprien	
359	Branchesse Camille	4 Beaune	Bréchet Pierre	
360	Brineal Hippolyte	4 St Vallan	Paulbae Paulat	
361	Bruyssel	Conseiller Général du canton d'Auxonne		
362	Caladifer Pierre	Délégué de la Cte de Malbion François	Lugon Louis	
363	Calentin	Conseiller d'arrondissement du canton de Mars-la-Tour		
364	Talette Elie	Délégué de la Cte des Lauzes	Astucé alphonse	
365	Talgabier Paul	4 Monastier	Baudet dominique	
366	Taly Frédéric	4 Rameze	Engelrin J. Bé	
367	Tanel Guillaume	4 Blanique	Tanel Auguste	
368	Telay Hippolyte	4 Bourg de Montbrol	Roux adrien	
369	Telay Léon	4 St gal	Tally Antoine	
370	Tendelhan des Molles (de)	Conseiller Général du canton de Langres		
371	Tendelhan Justin	Délégué de la Cte de Mandeville Lanzeze	Chabrol calixte	
372	Teyrel Gédéon	4 St flour de Meuse	Blessier françois	
373	Tiala Jacques	4 Tonnes	Zambot Théophile	
374	Tiala Pierre	4 Monthel	Robert augustin	
375	Tidal Frédéric	4 - Malzéville	Meyronin Félix	
376	Tiélliendt Antoine	4 - Esclanades	Tiélliendt Emile	
377	Tincens	Conseiller Général du cantons de St allein		
378	Tincens	Conseiller d'arrondissement du canton de St. Chely d'Apcher		
379	Tincens Pierre	Délégué de la Cte de Chamadeo	Bault Jean	
380	Teymunes Jean Pierre	Délégué de la Cte de Ambres	Algan Clément	

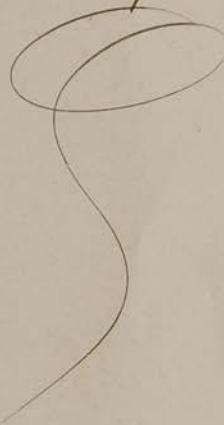
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Meuse , le 30 Décembre 1902 .
Le Préfet
J. Galland



feuilles de paysage



DÉPARTEMENT de la Sarthe

Secteur de Yonne 1406 pour l'élection de deux Sénateurs
DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d'Électeurs Légalisateurs

Mr. Bureau

ARRONDISSEMENT

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DES EA COMMUNE d *délégués Lématanaux*

Arrêté à Guatavita vingt et une voix pour M^r Monestier - à quatre-vingt et une voix pour Monsieur Matafoste - à cent dix voix pour Monsieur D'aujⁱ
de Las Casas - à cent quatre voix pour Monsieur D'aujⁱ
de Prudent. ~~les députations~~

pour Monsieur de Preud'homme. — ~~Il a été~~ ~~Il a été~~ ~~Il a été~~

DÉPARTEMENT de la Sarthe

Scutier du 7 Janvier 1906 pour l'élection de deux Sénateurs

2^e Bureau

DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE ~~d~~ élégués sénatoriaux

ARRONDISSEMENT d'

Candidats :	M. Montrieux	M. Malafosse	M. de Las Cases	M. Graudé	M. Courmel	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{er} tour de scrutin	20 11111 11111	20 11111 11111	20 11111 11111	20 11111 11111	20 11111 11111	20 123.....	20	20	20	20	20
	40 12345 67890	40 12345 67890	40 12345 67890	40 12345 67890	40 12345 67890	40	40	40	40	40	40
	60 12345 67890	60 12345 67890	60 12345 67890	60 12345 67890	60 12345 67890	60	60	60	60	60	60
	80 12345 67890	80 12345 67890	80 12345 67890	80 12345 67890	80 12345 67890	80	80	80	80	80	80
	100 12345 67890	100	100 12345 67890	100 12345 67890	100 12345 67890	100	100	100	100	100	100
	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats :	M.										
	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

DÉPARTEMENT
de Lot et Garonne.

MODÈLE N° 3.

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEES LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement d'Agen.</i>					
<i>1^{er} Canton.</i>					
Agen +	Lemoine .	A	Rabin	A	
+	Tourès .	A	Marter	A	
+	Larrieu .	A	Pauillac	A	
+	Thibaut .	A			
+	Bessières .	A			
+	Tieu .	A			
+	Caval .	A			
+	Alibert .	A			
+	Dubean .	A			
+	Caury .	A			
+	Montels .	A			
+	Castang .	A			
Colayrac - 1 ^{er} Cinq. +	Blanchard .	A	Sercan	A	
+	Marquez .	A			
Foulayronnes +	Lancogne .	A	Amblard	A	
+	Martin Jean .	A			
Le Passage +	Sauluisse .	A	Bente	A	
+	Marty .	A			
+	Martin .	A			
Hilaire sur Garonne +	Florence Louis .	A	Lafon Paul	A	
+	Vidou Oscar .	A			
<i>2^e Canton d'Agen.</i>					
Bajamont +	Layssac .	A	Gaubert	A	
Boé +	Alezay .	A	Galtié	A	
+	Banel .	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des sul- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bon-Encontre +	Desmoulis .	A	Combes	A	
+ Pautard .		A			
Pont-du-Casse +	Bru .	A	Nourrigat	A	
+ Callvis .		A			
	<u>Canton d'Castaffort.</u>				
Castaffort +	Bourgade .	A	Xacapère	A	
+ Rivière .		A			
+ Bellonguet .		A			
Caudécoste +	Lestrade .	A	Morlac	A	
+ Rumeau .		A			
Cug +	Bruchet .	A	Vedel	A	
Fals +	Dunes .	A	Dupouy Justin	A	
Layrac +	Cassius .	A	Géze	A	
+ Bernès .		A			
+ Castelnau .		A			
1 ^{er} Nicolas de la Balme +	Tubis .	A	Merliac	A	
1 ^{er} Sixte +	Lafargue .	A	Magné	A	
Sauveterre d'Castaffort +	Limouzin .	A	Fidal Jean	A	
+ Fourès .		A			
	<u>Canton de Beauville</u>				
Beauville +	Dhombres .	A	Gayraud	A	
+ Lépinasse .		A			
Blaymont +	Bayssade .	A	Gaubert	A	
Cauzac +	Cartangt .	A	Izoulet	A	
Dondas +	Destanne de Bernis		Léchambert	A	
Engayrac +	Dordé .	A	Gary	A	
1 ^{er} Martin de Beauville +	Bédriñes .	A	Bernou	A	
H. Maurin +	Salles .	A	Cabrit	A	
+ Borie .		A			
Layrac +	Piqué .	A	Descazals	A	
	<u>Canton de Caplume</u>				
Oubiac +	Cautenet .	A	Carrière	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Braix	Lauzon .	A	Goux	A	
Estillac	Ruffe .	A	Richefort	A	
Laplume	Cruchon .	A	Touchet	A	
	Labadie .	A			
Marmont-Pachot	Laffont .	A	Cazaubon	A	
Moirax	Durand Edouard	A	Xadret	A	
Roquefort	Roller .	A	Xamouroux	A	
M ^e Colombe de Laplume	Bourdelle .	A	Conègue	A	
	Dumas .	A			
Sérignac de Laplume	Barquet .	A	Ducourneau	A	
	Brun .	A			
<u>Canton de Laroque</u>					
Castignas	Mirabel .	A	Xadret Jacques	A	
Castella	Lancogne Pierre	A	Goubie Antoine	A	
La Croix-Blanche	Aché Pierre .	A	Tourreil	A	
Laroque-Timbaut	Bruaq .	A	Guittard	A	
	Limart .	A			
Monbaden	Goubie Jean .	A	Fourès	A	
M ^t Robert	Bonnel .	A	Cazottes	A	
Sauvagnas	Séré .	A	Cornier	A	
La Sauvetat de Lavares	Audin .	A	Boissières	A	
<u>Canton de Coste-Marié</u>					
Aiguillon	Klein .	A	Layrac	A	
	Tronche .	A	Dugros	A	
	Bagau .	A			
	Becquie .	A			
	Chaudruic .	A			
	Bousiac .	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bazens +	Grimaud .	A	Estibal	A	
Bourran +	Baudouy .	A	Dubreuil	A	
+ Allegre .		A			
Clermont Dessous +	Carbone .	A	Jaffre	A	
+ Delluc .		A			
Frégimont +	Jeanson .	A	Carrier	A	
Galapian +	Joubes .	A	Barrat	A	
Lagarrigue +	Reysac vierre.	A	Calbin	A	
Lurgnan - fram +	Dubernet .	A	Chabousson	A	
Nicole +	Descomps .	A	Piviot	A	
Port. St ^e Marie +	Roques .	A	Pomarel	A	
+ Barennes .		A			
+ Rigade .		A			
St Salvy +	Ladrey .	A	Bonnenayre	A	
	Canton de		Prayssas.		
Bours +	Delsol .	A	Couzard	A	
Granget +	Canéau .	A	Depenne	A	
Xacépide +	Viella .	A	Bourges	A	
Langnac +	Curadou .	A	Rambœuf	A	
+ Lompech .		A			
Lurgnan Petit +	Cendres .	A	Toujet	A	
Madaillan +	Lacloserie .	A	Castagné	A	
+ Larroumet .		A			
Montpejat +	Carenque .	A	Bigorne	A	
+ Marabal .		A			
Prayssas +	Marcadet .	A	Dubois	A	
+ Bichet .		A			
St Sardos +	Cartas .	A	martin vierre	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
			<i>Canton de Puymirol.</i>		
Castelnau-le-Lez +	Dubuc . A		Boé	A	
	Dané . A				
Blermont-Dessus +	Vidal . A		Savach	A	
Graymas +	Pinière . A		Baffaudie	A	
Xiafore +	Bru . A		Laysac	A	
Puymirol +	Touliran . A		Laborde	A	
	Lacroix . A				
St Caprais de Verne +	Escadafals . A		Xamarque	A	
St Jean de Thuirac +	Reysac . A		Carrié	A	
St Pierre de Clairac +	Moynié . A		Laboulbène	A	
	Dabos . A				
St Romain +	Laurent . A		Delprat	A	
St Urcisse +	Seringes . A		Carrié	A	
<hr/>					
<i>Arrondissement de Marmande.</i>					
<i>Canton de Bouglon.</i>					
Antagnac +	Buillon . A		Eruja	A	
Argenton +	Mirambeau . A		Faugères	A	
	Denautes . A				
Bouglon +	Bugade . A		Baritaud	A	
	Augayrolles . A				
Grézet-Carcagnan +	Laban . A		Bestit	A	
Guerin +	Duthuroy . A		Navail	A	
Labastide-Castel-Amour +	Botet de Lacaze Maxime . A		Lalanne	A	
Poussignac +	Couret . A		Bru	A	
Romestaing +	Perpezat . A		Faugères Léons	A	
Ruffiac +	Court . A		Laborde	A	
St Gemme-Martaillac +	Bordet . A		Dubourg	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Castelnau.</u>					
Brugnac +	Charrié .	A	Communal	A	
Castelnau +	Gache .	A	Maurin		
+ Dubosc .		A			
Boulx +	Giron .	A	Lanoimelle	A	
+ Belly .		A			
Grateloup +	Delorme .	A	Barbecanne	A	
Labretomie +	Mariaud .	A	Birau	A	
Zaparade +	Bertrand .	A	Marty	A	
+ Chabrierie .		A			
H. Fayrand +	Bernège .	A	Vidal	A	
Verteuil +	de la Ville .	A	Bernard	A	
+ Marty .		A			
<u>Canton de Duras.</u>					
Auriaac +	Rivière .	A	Roussille	A	
Malengraque +	Clary .	A	Gay, Julien	A	
Duras +	Persil .	A	Sarrasin	A	
+ Berkin .		A			
+ Perineau .		A			
Erclettes +	Bureauud .	A	Monié	A	
Loubès-Bernac +	Savariaud .	A	Fouchard	A	
+ Bouhet .		A			
Montier +	Brugière .	A	Lassagne	A	
Tardailhan +	Bordes .	A	Brunetaud	A	
+ Vergnières .		A			
H. Artier +	marlineau .	A	Palade	A	
Colombes de Duras +	Rambaud .	A	Bourquet	A	
Jean de Duras +	Bertrand .	A	Serres	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Sernin de Duras +	Bouugé .	A	Fauché	A	
+ Guiraud .	A				
La Sauvetat du Dropt +	Boulieu .	A	Dunit	A	
+ Dupoux .	A				
Savignac de Duras +	Lecourt .	A	Chollet	A	
+ Soumencac .	Bommartig .	A	Combaud	A	
Villeneuve de Duras +	Taque .	A	Dubois Marcel	A	
+ Frugier .	A				
<u>Cantons de Lavaur.</u>					
Aignac +	Fideau .	A	Bérard	A	
Allemans du Dropt +	Ghandaud .	A	Grézolle	A	
+ Neuville .	A				
Carmillac +	Gerbaud .	A	Chambon	A	
Bourgougnague +	Rebeyren .	A	Prunet	A	
Laperche +	Berbineau .	A	Saleilles	A	
Lavaur +	Perry .	A	Mireplis	A	
+ Carmel .	A				
Lavergne +	Mathieu .	A	Boule	A	
+ Bertrand Alfred .	A				
Miramont +	Babot .	A	Cessac	A	
+ Riol .	A				
+ Capatie .	A				
Montignac de Lavaur +	Rigaud .	A	Bouron	A	
+ Clerc .	A				
Peyrière +	Fouillard .	A	Jubilé	A	
Puycserampion +	Géraud .	A	Simonet	A	
Roumagne +	Moret .	A	Jarry	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Colomb +	Aucher .	A	Ligoule	A	
+ Glauvin	.				
Saint Nazaire +	Mariin .	A	Gaumy	A	
Saint Pardoux Isaac +	Petit .	A	Castanet	A	
Ségalaix +	Marchand .	A	Chauzengue	A	
Bérignac de Languy -	Martinaud .	A	Delpuy	A	
			Canton de Marmande.		
Cagnie +	Calabet .	A	Brunet	A	
Beaupuy +	Marque .	A	Meau	A	
+ Laperche .	A				
Birac +	Lacoste .	A.	Chopris	A	
+ Clerc .	A				
Fauquelles +	Geyssier .	A	Martineau	A	
+ Larran .	A				
Gontaud +	Jautard .	A	Berguin	A	
+ Magot .	A				
Hauterivigne +	Lacroix .	A	Borderie	A	
Longueville +	Maneyrol .	A	Alis	A	
Marmande +	Beyries .	A	Belloe	A	
+ Brinsolles .	A		Duthil	A	
+ Ricaud .	A				
+ Pigounet .	A				
+ Chaumet .	A				
+ Birac .	A				
+ Florence .	A				
+ Bourquet .	A				
+ Clément .	A				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Bazille +	Sigale	A	Laurent	A	
+ Bertrin		A	-	-	
+ Audureau		A	-	-	
St Pardoux du Breuil +	Faget	A	Glory	A	
St Pierre de Nogaret +	Beaune	A	Dupuy	A	
+ de Ricaud		A	-	-	
Taillebourg +	Camisé	A	Petit	A	
Vivazel +	Armand	A	Roubin	A	
+ Vion		A	-	-	
Canton du Mas d'Agenais					
Calonges +	Glamme	A	Beaujou	A	
+ Pinères		A	-	-	
Caumont +	Claverie	A	Veyries	A	
+ Latarte		A	-	-	
Fourques +	Callis	A	Carrasset	A	
+ Lagardere		A	-	-	
Laguierie +	Dureau	A	Boussac	A	
+ Monchez		A	-	-	
Le Mas d'Agenais +	Gimel	A	Boudet	A	
+ Peillaube		A	-	-	
+ Cayret		A	-	-	
St Marthe +	de Lanauze Edgard	A	de Lanauze Abel	A	
+ Uneau		A	-	-	
Samazan +	Paponneau	A	Héraud	A	
+ Jean		A	-	-	
Sénertis +	Réjant	A	Soulès	A	
+ Dupuy		A	-	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villetbois	+ Cardilouze .	A	Fréchit	A	
	+ Duproux .	A			
			Canton de Meilhan		
Coumont	+ Grijaut .	A	Tourget	A	
	+ Lajacq .	A			
Couthures / Garonne	+ Camps .	A	Gajac	A	
	+ Cadis .	A			
Gajac	+ Gergeas .	A	Subran	A	
	+ Farbos .	A			
Jurix	+ Bédat .	A	Riffaud	A	
Marcellus	+ Denialet .	A	Camaroque	A	
	+ Lassut .	A			
Meilhan	+ Puydecastang .	A	Gajac, Valmy	A	
	+ Crenty .	A			
	+ Merlet .	A			
Montponvillan	+ Lestrade Jean .		Mirambeau	A	
	+ Pére .				
Saint Sauveur de Meilhan	Lauran .		Meneguene	A	
	+ Parcé .				
			Canton de Seyches		
Cambes	+ Ceynir Edouard .	A	Granerau	A	
Castelnau sur Jaurie	+ Ujureau .	A	Bertrand Jean	A	
	+ Peyneau .	A			
Caudon / Saint Sauveur	Monget .	A.	Bouyssou	A.	
Escandert	Lefèvre .	A	Dariscon	A	
	+ Vintonneau .	A.			
Auchapelle	Mouragues .	A	Dumas		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Laguierie +	Ians	A	Dutemple	A	
Lévignac de Seyches +	Pellet	A	Rousseau	A	
+ Grand		A			
Mauvezin + Suprie +	Vinsonneau Jean Alfred.	A	Bécot	A	
+ Grimoille		A			
Montetou +	Manif	A	Borderie	A	
Montignac Fourcade +	Flouret	A	Dargné	A	
Puynielan +	Gerbaud	A	Heyraud	A	
+ Moulaire		A			
St Avit +	Riglat	A	mazeries	A	
St Barthélémy +	Lafontan	A	Petit	A	
+ Flouret Pierre,		A			
St Séraud +	Gabarroche	A	Baratay	A	
St Martin Petit +	Bellac	A	Pauquet	A	
H Pierre de Lévignac +	Bignoy	A	Charrier	A	
Seyches +	Lalouche		Duchamp	A	
+ Ricard					
Canton de Lommeins.					
Clairac +	Bilaubé	A	Labastie	A	
+ Bivis		A	Gélat	A	
+ Borderie		A			
+ Pichaubies		A			
+ Roussannes		A			
+ Roubet		A			
Fauillet +	Fabart	A	Xaubie	A	
+ Monasté		A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lafitte	Lalaurie	A	Descombel	A	
+ Laurent		A	-		
Conneins	Ferranti	A	Leyritson	A	
+ Bareyre		A	Bertrand	A	
+ Carles		A	-		
+ Miraben		A	-		
+ Touret		A	-		
+ Dumas		A	-		
+ Brethon		A	-		
+ Tournol		A	-		
+ Didouan		A	-		
Varès	Balis	A	Gauz. Niue	A	
+ Pére François		A	-		

Arrondissement de Nérac.

Canton de Casteljaloux.

Canex	Cavalie	A	Chopris Jean	A
Beauziac	de Brocas	A	Zagasan	A
Casteljaloux	Xagaste	A	Seret	A
+ Lartigue		A	Montairiol	A
+ Pichaudral		A	-	
+ Bernet		A	-	
+ Capdegelle		A	-	
+ Bridon		A	-	
+ Dubos		A	-	
+ Garlenc		A	-	
+ Labrouche		A	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Leyritz-Moncassin +	Baudichon .	A	Duyin	A	
	Dupau .	A	-	-	
La Réunion +	Vatin Pérignoy .	A	Lafon Etienne	A	
St Martin-Curton +	Euja Jean .	A	Labadie	A	
	Pélereau Jules .	A	-	-	
Villefranche du Luegray +	Drigal .	A	Cange	A	
	Dupouy .	A	-	-	
	Canton de Damazan				
Ambrus +	Lanègre .	A	Duffoir	A	
Buzet +	Diduan .	A	Xobie	A	
	Maurin .	A	-	-	
Caubeyres +	Castaing .	A	Cavallier	A	
Damazan +	de Perricot .	A	Guiraud	A	
	Sciens .	A	-	-	
	Petit .	A	-	-	
Fargues +	Capdeville .	A	Cauba	A	
	Memède .	A	-	-	
Monheurt +	Descomps .	A	Lagacherie	A	
	Bertrand .	A	-	-	
Puech +	Messines .	A	Lalanne	A	
	Bourdos .	A	-	-	
	Durand .	A	-	-	
Rajonet +	Gadet .	A	Ducane	A	
St Léger +	Pélereau .	A	Bloc	A	
St Leon +	Cissie .	A	Bordes Edouard	A	
St Pierre de Bruget +	Vigneau .	A	Cruzel	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- fragés obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Francescas.					
Fieux	Berrette	A	Daran	A	
Francescas	Labadie Victor.	A	Mène	A	
	Labadie Paul	A	-	-	
Lamontjoie	Bourvier	A	Riton	A	
	Ducos de St Barthélémy	A	-	-	
Lasserre	Lestrade Jean	A	Ferret	A	
Moncrabeau	Corme	A	Mathoy	A	
	Gibert	A	-	-	
	Laboubée		-	-	
Nomdiu	Fruteau	A	Palazot	A	
1 ^{er} Vincent de Lamontjoie	Rivière	A	Larrac	A	
Canton de Houillères.					
Callous	Soubabie	A	Matha	A	
	Fourteau	A	-	-	
Bousset	Vital	A	Crézignet	A	
Durance	Gipoulou	A	ader	A	
	Garoste	A	-	-	
Houillères	Fidou	A	Soubet	A	
	Cazeneuve	A	-	-	
Pindères	Monchet	A	Labat	A	
	Chaumont	A	-	-	
Compoigne	Dubouag	A	Puech	A	
Tauméjean	Labarchide	A	Manencal	A	
Canton de Lavaurac					
Barbaste	Bacqué	A	Sarrau	A	
	Lamothe	A	-	-	
	Vidéac	A	-	-	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bruch	Bernide .	A	Labadie Joseph	A	
	Curon .	A			
Feugarolles	Desbarats .	A	Descampes	A	
	Bitauhé .	A			
Tavardas	Pérenih .	A	Léje	A	
	Fillastre .	A	Moura	A	
	Dejean .	A			
	Marras .	A			
	Vielle .	A			
	Lassacade .	A			
Montgaillard	Capot .	A	Gasson	A	
Montesquieu	Lusteguy .	A	Délia	A	
	Rojies .	A			
Tompson	Buet .	A	Sempé	A	
St Laurent	Rivière .	A	Cruzel	A	
	Marquis .	A			
Thouars	Boissoy .	A	Xavielle	A	
Vianne	Boutet .	A	Elie	A	
	Dourmère .	A			
Xaintrailles	Duprat .	A	Capol	A	
	Poitelin .	A			
Canton de Moëze.					
Guézye	Tréziquet .	A	Xalanne	A	
	Depray .	A			
Lannès	Cramouzand .	A	Hautchache	A	
Lise	Duguy .	A			
	Dandurand .	A	Baleton	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Meylan	Capigrani. Mothet.	A	Planté	A	
Mézin	Supéyron	A	Toubiran	A	
	Dubouch	A	Boudon	A	
	Baures	A		"	
	Barbat	A		"	
	Baleton	A		"	
	Xanga	A		"	
Poudenas	Baleton	A	Jégut	A	
	Goutte	A		"	
Réauj	Dufau	A	Bourdet	A	
	Brionnec	A		"	
Ste Maure de Beyrieac	Lasartiques	A	Ducos	A	
	Claverie	A		"	
Ht. P. St Simon	Brugade	A	Saint-Orens	A	
	Toubiran	A		"	
Ios	Laffougeac	A	St Marc		
	Garoste	A		"	
Villeneuve de Mézin	Andrieu	A	Ducos	A	
	Canton de Nérac.				
Andiran	Caudin	A	Pau	A	
Calignac	Vilatte	A	Bayne		
	Coulorumet	A		"	
Espriens	Chaudat	A	Lussagnet	A	
Frichou	Barbe	A	Pouy	A	
Moncaut	Laffargue	A	Pouydeau	A	
	Tita	A		"	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montagnac-du-Droigouy	Delsol	A	Boutanne	A	
+ Latere		A			
Nérac	Lebrière	A	Laffitte	A	
+ Crèchen		A	Laborde	A	
+ Tengenès		A			
+ Labadie		A			
+ Laporte		A			
+ Bratch		A			
+ Dragoujon		A			
+ Serret		A			
+ Brossé		A			
Sauviont	Laborde Léonce	A	marthas jean	A	
<u>Arrondissement de Figeac - 1^{er} C. -</u>					
<u>Canton de Cancon.</u>					
Beaugas	Joubès	A	Neuville	A	
+ Aurière		A			
Boudy	Andreau	A	Cruchaud	A	
Cancon	Bonnia	A	Lagnel	A	
+ Papou		A			
Casseneuil	Dupont	A	Belly	A	
+ Constant		A			
Castelnau-de-Cancon	Delbrel	A	Jayan	A	
+ Ausel		A			
Monbouis	Laganne	A	marbouïs clément	A	
+ Marbouïs Jean		A			
Mouviel	Bourje	A	Pichet	A	
Moulinet	Lalibert	A	Richard	A	
Gaillols	Condere	A	Berrue	A	
1 ^{er} Maurice	Dauta	A	Gironne	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Castillonnes.</i>					
Caluzac +	Léspinasse .	A	Chauzy	A	
Castillonnes +	Jumin .	A	Guérin	A	
+ Lézang .	A				
+ Terres .	A				
Cavarc +	Borie .	A	Duseau	A	
Douzains +	Borredon .	A	Geneste	A	
Ferrentac +	Lagrange de Rose .	A	Pechaudral	A	
Kalandune +	Rajgal .	A	Bellugue	A	
Lougratte +	Lassot .	A	Vincent	A	
+ Mirabeau .	A				
Montauriol +	Bardon .	A	Sipont	A	
+ m .	m .	m .	m .	m .	
St Quentin +	Melet .	A	Bouchillou	A	
<i>Canton de Fumel.</i>					
Blanquefort +	Bidon .	A	Merle	A	
+ Gruyon .	A				
Condezagagues +	Desbans .	A	Ghouille	A	
Ciezon +	Austruy .	A	Pouzet	A	
+ Escande .	A				
Fumel +	Leygues .	A	Bayle	A	
+ Escande .	A		Dellia	A	
+ Astruc .	A				
+ Girot .	A				
+ Nermord .	A				
+ Delcamp .	A				
+ Rey .	A				
+ Estrade .	A				
+ Delpach .	A				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montengnon +	Jarrit . A		Camblard	A	
+	Corntant . A		-	-	
St Front +	Rabot. Françoise . A		Delrieu	A	
+	Senergous . A		-	-	
Launette la Limance +	Rabot . A		Constant	A	
+	Couzol . A				
	Canton de Monclar.				
Caubel +	Rastie . A		Loubat	A	
Tongrave +	Giron . A		Fauché	A	
+ Gary . A					
Monclar +	Pedurie . A		Vidal	A	
+ Pommier . A					
+ Marraud . A					
Montartrue +	Bordes . A		Canut	A	
+ Matias . A					
Pinel Hautevive +	Déjean . A		Berigonier	A	
St Etienne de Fougeres +	Montagne . A		Merat	A	
+ Castel . A					
St Taxtour +	Bordeneuve . A		Lacaze	A	
+ Char lange . A					
Combebauf +	Bion . A		Bernou	A	
+ Mourges . A					
Fourtès +	Briot . A		Berge	A	
Villebramar +	La grange de Bessi . A		Roujol	A	
	Canton de Monflanquin.				
Gavaudun +	Bissière . A		Barran	A	
+ Léygue mathieu . A					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lacapelle-Biron	Mercier	A	Picaud	A	
+ Cassaignes		A	-		
Xacaunade +	Julbia	A	Sarrette	A	
Xauzon +	Garrigues	A	Doremeq	A	
Morflanquin +	Fournie-Gove.	A	Cudibert	A	
+ Domingie		A	Delprat	A	
+ Gilis-Lacoste		A	-		
+ Girou-Lanause		A	-		
+ Boisse		A	-		
+ Germain		A	-		
Montegur +	Boutié	A	Fidal	A	
Montagnac-en-Lédet +	Rodes	A	Lacroix	A	
+ Austruy Théophile		A	-		
Taulhauc +	Soufflette	A	Cambronne	A	
+ Garrigues		A	-		
Saint Aubin +	Perpoul	A	Pommier	A	
+ Pellette		A	-		
Salles +	Xapare	A	Bulit	A	
+ Cabanes		A	-		
La Sauvetat-en-Lédet +	Simard	A	Nemille	A	
+ Baylet		A	-		
Lavignac de Morflanquin +	Rouquier	A	Gouffie	A	
Canton de Penne					
aurador +	Caumont-Rieu	A	Garach	A	
Dausse +	Delberg	A	Beyres	A	
Frespech +	Dani	A	Maurel	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Hautefage +	Lescure .	A	Mathieu	A	
	Mirabel .	A	-		
Massels +	Craynac .	A	Marchet	A	
Massouls +	Massouls .	A	Dulac	A	
Penne +	Gourdon .	A	Dautours	A	
	Cayron .	A	Filhol	A	
	Hébrard .	A	-		
	Fivaldes .	A	-		
	Granat .	A	-		
	Maurel Antoni.	A	-		
St Sylvester +	Duron .	A	Fillol	A	
	Lalbie .	A	-		
Trémous +	Mirabel .	A	Alleman	A	
Trentels.	Delmas .	A	Bouyje	A	
	Dulac .	A	-		
Canton de Sté Linade.					
Alley et Cazeneuve +	Marraud .	A	Berge Jeay	A	
Dolmayrac +	Lalaunie .	A	Daurios	A	
	Baptistal .	A	-		
Sté Linade +	Carrière Diene.	A	Barton	A	
	Carrière Maradis.	A	Landes	A	
	Brouquel .	A	-		
	Domnadieu .	A	-		
	Flouret .	A	-		
	Menaud .	A	-		
Le Temple sur Lot +	Cayre .	A	Dhuquet	A	
	Cavaillé .	A	-		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Fournon.					
Anthé +	Sirech .	A	Bacquet	A	
Boulent +	Rigal .	A	Escande	A	
Capidergue +	Fabre .	A	Lafauze	A	
Courbiac +	Lachuze .	A	Rajade	A	
Masquieres +	de Lisleferme .	A	Lafon	A	
Montayral +	Duron Jean .	A	Caraille Jean	A	
	+ Fournie .	A	.	.	
H. Vite +	Martinet .	A	Delcaillou	A	
	+ Molinie .	A	.	.	
Thizac +	Boudou .	A	Montagne	A	
Fournon d'Agenais +	Marie .	A	Nicolas	A	
	+ Carles .	A	.	.	
Canton de Villeneuve-sur-Lot.					
Lédat +	Brouent .	A	Magne	A	
	+ Canagne .	A	.	.	
Tujols +	Gruelles .	A	Philippe	A	
	+ Landès Antoine .	A	.	.	
H. Antoine +	Ericou .	A	Teulou	A	
J. Colombe de Villeneuve +	Granat .	A	Vidou	A	
	+ Lamouroux .	A	.	.	
Iembas +	Bechet .	A	Poprie	A	
Villeneuve sur Lot +	Berger .	A	Calmel	A	
	+ Mercier .	A	Teyssel	A	
	+ Labesan .	A	Corse manière	A	
	+ Grahaud .	A	.	.	
	+ Bouchut .	A	.	.	
	+ Meignot .	A	.	.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeneuve-sur-Lot (suite)	Pabon	A			
+ Guitard		A			
+ Lafon		A			
+ Brugalières		A			
+ Malbec		A			
+ Bonneville		A			
	Canton de Villereal				
Bourrel	Besse	A	Borredon	A	
Dévillac	Dourme	A	Lassagne	A	
Dordrac	Flayac	A	Doulcet	A	
Magières-Narens	Antignac	A	Beauvié	A	
Montaut	Lacombe	A	Vincent	A	
+ Vialatte		A			
Parranquet	Ramy	A	Cassang	A	
Rayet	Vieauvoux	A	Marche	A	
Rives	Flayac Viene	A	Mirabeau	A	
J. Etienne de Villereal	Grenier	A	Monjalis	A	
J. Entrepôt de Bonn	Gay	A	Rabanel	A	
+ Chalibat		A			
J. Martin de Villereal	Rouleau	A	Benne	A	
Tourdiauc	Picaud	A	Couret	A	
Villereal	Caunière	A	Grandcamp	A	
+ Olivier		A			
+ Grenier		A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Agen, le 10 décembre 1905.
Le Préfet d'Etat et Gironne,

✓ 17/12

Election Sénatoriale

du 7 Janvier 1906

~~Fait le 7 Janvier 1906~~

Bozère

Monsieur le Président
du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

